LA GRÈVE DES MINEURS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

L'arbitrage ministériel a été rendu hier soir.

EN PAGE 2 : QUE VA DÉCIDER L'ASSEMBLÉE DE WEIMAR ?

EXCELSIOR

10e Année. — N° 3.133. — 15 centimes. — Étranger : 20 centimes.
Pierre Lafitte, fondateur.
Téléphone : Gutenberg 02-73 - 02-75 - 15.00. — *Adresse télégr. :* Excel-Paris.
20, rue d'Enghien, Paris.

JEUDI 19 JUIN 1919

Le bonheur est de sentir son âme bonne : il n'y en a point d'autre.
JOUBERT.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLÉON

LES BASSINS HOUILLERS DE FRANCE

LEURS GISEMENTS, LEUR PRODUCTION, LEUR POPULATION OUVRIÈRE

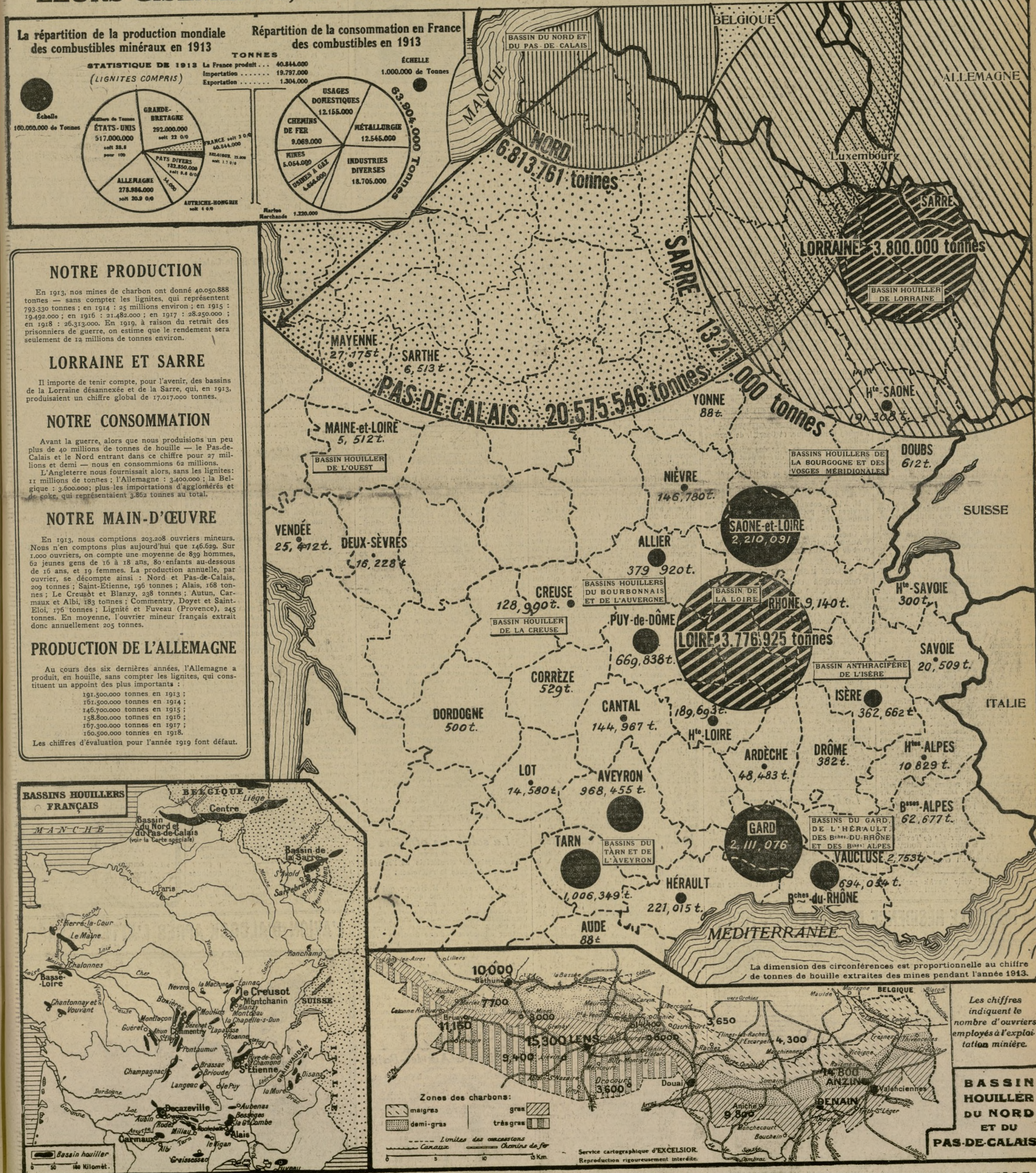

LES CHIFFRES ONT ÉTÉ ÉTABLIS D'APRÈS LES DOCUMENTS OFFICIELS DU MINISTÈRE DE LA RECONSTITUTION INDUSTRIELLE

Ayuntamiento de Madrid

LES ALLEMANDS SIGNERONT-ILS ?

" NOUS VOULONS LA PAIX A TOUT PRIX "

A DIT M. HAASE, CHEF DES SOCIALISTES INDÉPENDANTS

Dans certains milieux, on voudrait imposer au gouvernement le rejet du traité; mais la grande masse du peuple, qui est fatiguée de la guerre, désire l'acceptation pure et simple.

EN DÉPIT DU COURANT POPULAIRE, L'ASSEMBLÉE DE WEIMAR PARAIT DÉTERMINÉE AU REFUS

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

BERLIN, 16 juin. — Depuis quelques jours, on remarque un revirement dans les sphères dirigeantes en Allemagne au sujet de la signature. Le ministère Scheidemann subit de plus en plus l'influence des éléments de droite ; et ceux-ci sont fortement impressionnés par la situation intérieure de l'Allemagne, par le glissement de toutes les forces politiques vers la gauche et la menace du bolchevisme. Faute de mieux, ils espèrent que l'occupation alliée permettra de mettre à l'ordre les fauteurs de troubles et d'en finir une bonne fois avec les spartakistes. Ce premier point acquis, ils comptent que le front politique de l'Entente ne tardera pas à s'effriter, que l'agitation sociale s'installera partout et servira leurs projets. L'exaltation du chauvinisme allemand, que certains croyaient éteinte, reprend le dessus et s'affirme nettement dans les entretiens particuliers, la presse, les discours politiques.

— Nous ne renoncerons pas, me dit M. Dernburg : l'Allemagne doit conserver la place à laquelle elle a droit dans le concert des grandes puissances.

— Nous n'accepterons aucune condition, me disait M. von Lowetzlow, qui nous mettrait en état d'infériorité et empêcherait le libre développement de l'Allemagne au point de vue politique et économique.

A ce courant, qui voudrait imposer au gouvernement le refus de signer, s'oppose la grande masse du peuple, qui est fatiguée de la guerre et désire le retour à la normale. Les partis de droite ne comptent pas assez avec l'opinion allemande ; ils se sont follement lancés dans la campagne de propagande contre le traité, sans étudier suffisamment la mentalité d'après-guerre dans leur pays. Les socialistes indépendants l'ont beaucoup mieux comprise qu'eux. Dès la connaissance des conditions de paix, ils se sont prononcés pour l'acceptation pure et simple. Les déclarations de Cohne (second de Haase) à l'assemblée générale des C.O.S. sont très nettes. Haase n'a pas désavoué ce dernier, et peut-être pourra-t-il exercer une pression sur le comte Brockdorff-Rantzau, qui est son protégé et qui lui doit son entrée au ministère.

— Nous voulons la paix à tout prix, m'a dit Haase ; l'Allemagne a besoin de se remettre au plus tôt au travail si elle veut éviter la ruine.

Quoi qu'il en soit, la parole est maintenant à l'Assemblée de Weimar, qui, seule, a qualité pour prendre une décision définitive. Il est à présumer qu'elle se prononcera contre la signature ; en effet, Scheidemann, s'étant fortement engagé dans le sens du rejet, ne peut plus reculer, et il ne sera combattu que par les indépendants, qui ne sont pas en nombre suffisant pour faire entendre leur voix.

Mais, vaincue par le blocus qui lui sera imposé, l'Allemagne devra signer, de toutes façons, au bout de quelque temps. Le gouvernement qui aura refusé la signature deviendra parfaitement impopulaire aussitôt que la faim se fera sentir et devra céder la place à une combinaison dont Haase sera le principal facteur. Ainsi les partis de droite auront obtenu précisément le contraire de ce qu'ils recherchaient puisque leur résistance aura pour conséquence d'accentuer encore le mouvement vers la gauche et de ruiner les dernières espérances du pangermanisme.

Charles de GRANDCHAMP.

LE CONSEIL DES CINQ A CRÉÉ UNE COMMISSION POUR LE RÉGIME FUTUR DE DANTZIG

A l'heure actuelle, le gouvernement allemand et, avec lui, tous les partis politiques doivent être en possession du texte intégral des dernières conditions des Alliés. Si l'on en juge par les commentaires provoqués de l'autre côté du Rhin par les premiers résumés de la réponse, nous devons nous attendre à des protestations d'une violence exaspérée. Déjà, à la date du 17 juin, l'Europa Press nous informe que « l'impression produite par la réponse de l'Entente dans les milieux de Weimar est accablante, qu'on y est révolté en voyant le ton qui a été pris, sans même parler du contenu », et elle conclut que « tous les partis sont d'accord pour déclarer qu'on ne peut accepter ces conditions dans aucun parti ».

L'agence officieuse allemande nous donne peut-être l'impression des milieux parlementaires de Weimar ; mais il ne semble point que cette opinion soit générale hors de la capitale politique de l'Allemagne. Nous n'en voulons pour preuve qu'un article, extrêmement violent dans la forme, du principal organe du centre, la *Frankfurter Zeitung*. Cet article, après avoir déclaré, en parlant des documents remis lundi dernier au comte Brockdorff-Rantzau, qu'il est impossible d' « imaginer pareille orgie de dénigrement et de haine », finit par constater qu' « il faut se soumettre à l'inévitable avec l'espoir d'un avenir meilleur ».

Le *Vorwärts*, organe des socialistes majoritaires, est plus réservé et se contente de dire que le parti suivra la politique du gouvernement.

A la vérité — et des informations venues de milieux bien renseignés en font foi — la masse du peuple allemand veut la paix, et ce désir pèsera, tôt ou tard, sur la décision que prendra le cabinet Scheidemann, ou son successeur.

En attendant cette décision, la Conférence de la paix, à Paris, continue ses travaux. En l'absence des « Quatre », le comité des « Cinq » tient, dans les négociations, la première place. Les éléments de la réponse autrichienne ont été répartis, pour examen et propositions, entre les différentes commissions intéressées. Et les ministres des Affaires étrangères, réunis hier, ont décidé la création d'une commission mixte, composée de membres civils et militaires, pour la détermination du régime administratif sous lequel sera placé Dantzig, après avoir été détaché de l'Allemagne. Ils ont également commencé l'examen des problèmes soulevés à la frontière carinthienne, où des engagements entre Autrichiens et Yougo-Slaves se sont produits récemment.

D'autre part, avec l'arrivée de Tevfik pacha, ancien grand vizir; Filali Noury bey et Chefki bey, la délégation ottomane se trouve maintenant au complet. — JEAN MÉNEVAL.

L'ancien grand vizir Tevfik pacha, le commandant d'état-major Filali Noury bey et le directeur des affaires administratives au ministère ottoman des Affaires étrangères, Chefki bey, sont arrivés hier matin, à 8 h. 30, à Villeneuve-Saint-Georges, par le rapide de Marseille.

Les délégués ont été reçus à leur descente de wagon par le colonel Henry, assisté des lieutenants-colonels Blaker, de l'armée britannique, et Casatti, de l'armée italienne.

Ils ont pris place dans des automobiles, qui les ont conduits directement à Jouy-en-Josas, où les attendaient leurs compatriotes installés depuis la veille au château de Montéclin.

Après les incidents de Versailles

M. Vidal, commissaire spécial, chef des services de police du département de Seine-et-Oise, est arrivé à Versailles pour assurer les fonctions que remplissait M. Oudaille.

Aucune instruction n'est ouverte au parquet de Versailles sur les incidents de lundi soir.

Au Conseil suprême économique

COMMUNIQUÉ OFFICIEL. — La vingt-troisième séance du Conseil suprême économique a eu lieu au ministère du Commerce, sous la présidence de M. Clémentel.

En ce qui concerne la reprise des relations commerciales privées avec l'Allemagne, le Conseil a été d'avis de laisser aux autorités compétentes de chaque pays allié et associé le soin de décider elles-mêmes si elles autorisent ou non leurs nationaux à reprendre les relations commerciales avec l'Allemagne dans les limites tracées par le blocus.

Il a été décidé en outre qu'au cas où un pays allié ou associé accorderait cette permission à ses nationaux il importerait que les autres pays alliés ou associés en fussent informés.

Le Conseil a examiné les nouvelles dispositions à prendre en vue de continuer à financer le ravitaillement de l'Autriche jusqu'à l'époque de la moisson.

Le Conseil a approuvé une proposition de la section du blocus relative à l'établissement d'un contrôle des exportations et des importations d'or et de valeurs en Autriche.

Le lieutenant Lemaître est parti pour Dakar

Le lieutenant Lemaître qui, depuis quelques jours, s'apprêtait à partir pour Dakar, a quitté Villacoublay hier matin, à 5 heures, dans l'intention de gagner, par la voie des airs, le grand port sénégalais.

Il devait faire escale à Madrid, puis au Maroc.

Tard dans la soirée, on était encore sans nouvelles de l'aviateur.

LA NOUVELLE RÉSIDENCE DES DÉLÉGUES TURCS

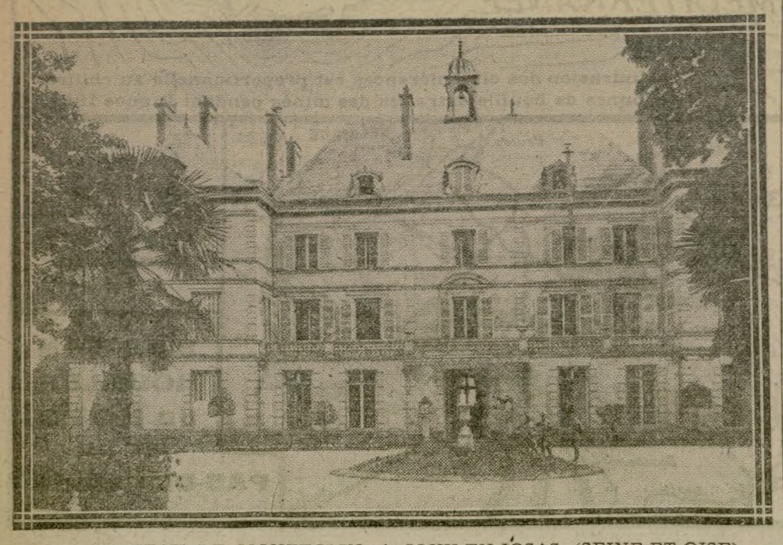

LE CHATEAU DE MONTECLIN, A JOUY-EN-JOSAS (SEINE-ET-OISE)

LE MOUVEMENT SYNDICALISTE

La Confédération Générale du Travail

SON ORGANISATION. — SA DOCTRINE

La C. G. T., constituée en 1895 pour la défense des intérêts moraux et matériels, économiques et professionnels des travailleurs, groupait, avant la guerre, 600,000 adhérents.

ELLE ÉVALUE AUJOURD'HUI LE NOMBRE DE SES COTISANTS A 1,500,000

LE SECRETAIRE GENERAL ET LES SECRETAIRES ADJOINTS DE LA C. G. T.

De gauche à droite : M. Jouhaux, secrétaire général ; M. Laurent, secrétaire adjoint (service des Publications); M. Lapierre, secrétaire adjoint (Unions départementales); M. Dumoulin, secrétaire adjoint (Fédérations).

(Phot Henri Manuel et *Excelsior*.)

Depuis quelques mois, de nombreux faits successifs ont donné à la Confédération générale du travail — à la C. G. T. — une place prépondérante dans les préoccupations du public.

Sa propagande pour une législation internationale du travail, l'accession de son secrétaire général à la Commission du travail de la Conférence de la paix, puis sa démission après les incidents du 1er mai, les interventions renouvelées de la C. G. T. dans les conflits entre ouvriers et patrons, enfin l'adhésion toute récente à cet organisme syndical de « travailleurs » jusqu'ici jaloux de leur indépendance et même de leur isolement, artistes dramatiques, musiciens, etc., tout cet ensemble de circonstances rapprochées dans un court espace de temps n'a pas peu contribué à former autour de la C. G. T. une atmosphère de curiosité doublée d'un peu de mystère pour la majorité de ceux qui forment le grand public.

Quelle est exactement la doctrine de la C. G. T.? Que représente-t-elle ? Comment est-elle organisée ? Autant de questions qui restent sans réponse pour nombre de lecteurs. C'est à ces points d'interrogation et à quelques autres, chemin faisant, que nous allons essayer de répondre dans le cadre étroit d'un article objectif.

Les débuts de la C.G.T.

Des syndicats ouvriers, fondés en application de théories économiques répandues par « l'Association internationale des Travailleurs », obtinrent, du fait de la loi de 1884, le droit de se grouper. La Fédération nationale des syndicats qui résulta de cette coalition décida, dans un Congrès tenu à Limoges en 1895, de créer un vaste organisme économique, ouvert à tous les syndicats et fédérations d'industrie. Le nom proposé pour cet organisme nouveau était déjà : Confédération générale du travail.

L'année suivante, un manifeste précisait en ces termes l'esprit de ce « parti du travail », destiné, dans l'intention de ses fondateurs, à traiter directement, sans l'intermédiaire des politiciens, les questions concernant les travailleurs :

« Pour lutter avec avantage, il faut combiner les efforts et coordonner l'action des syndicats, et surtout que l'accord ne soit pas momentané, mais permanent.

» La lutte politique est une manifestation périodique qui ne demande que l'effort momentané et qui apporte avec elle des haines, des rancunes et des découragements.

» On trouvera dans l'action économique, où l'union est si facile à réaliser, des résultats d'autant plus considérables que l'effort sera persistant.

» C'est en acclamant l'union pour l'émancipation intégrale des travailleurs que nous convions toutes les organisations syndicales, Bourses du travail, fédérations, syndicats et groupes corporatifs, à se faire représenter au Congrès, afin que dans ces assises ouvrières il soit fondé un véritable « Parti du Travail », unifié pour la conquête de nos droits méconnus. »

Dès lors, la Confédération générale du travail étudia dans cet esprit les questions ouvrières d'actualité, au cours des congrès qu'elle réunissait chaque année ou tous les deux ans.

En même temps, elle recrutait des adhérents de plus en plus nombreux, tandis que les conditions mêmes de la vie des travailleurs rendaient plus visible la nécessité de l'union, du groupement sur le terrain des intérêts communs.

Mais ce n'est qu'en 1902 que la C. G. T. prit sa forme générale actuelle, en réunissant à la fois les Bourses du travail, sièges des syndicats inscrits dans les Unions par département, et les Fédérations nationales, comprenant chacune les travailleurs des spécialités corporatives analogues.

La C.G.T. organisme à trois degrés

Cette organisation simple et rationnelle forme donc trois échelons. A la base, la cellule même : le Syndicat ; puis, au second échelon : d'une part, l'Union départementale, soit un groupement régional; d'autre part, et sur le même rang, la Fédération, ou groupement par catégorie de travail ; enfin, au-dessus, la C. G. T., englobant l'ensemble des Fédérations et des Unions.

Cette juxtaposition, ce parallélisme de deux principes, régionalisme et spécialisation par industrie, se retrouve dans le comité confédéral et dans le bureau même qui dirige l'ensemble de la C. G. T., et pour l'élection duquel ce sont les Unions et les Fédérations qui votent.

Ainsi organisée, la C. G. T. a fait des progrès rapides, tant pour le nombre des syndicats qu'elle groupe que pour leur importance numérique.

En 1895, 28 Fédérations, 18 Bourses du Travail, 126 syndicats étaient représentés au Congrès fondateur ; en 1908, les Fédérations étaient au nombre de 67, plus 22 syndicats isolés; les Unions syndicales, remplaçant les Bourses, atteignaient 157 ; les syndicats représentés, 2,586, groupaient 294,398 syndiqués.

Le dernier Congrès d'avant-guerre groupait 600,000 adhérents.

Actuellement, les industries se répartissent en 49 Fédérations, et aux Unions des 86 départements français il faut ajouter l'Union du Haut-Rhin, celles d'Alger, d'Oran, de Constantine, de Tunisie, et, enfin, d'Alsace et de Lorraine.

La Confédération générale du travail évalue ses cotisants, dans ses recensements les plus récents, à 1,500,000.

La C.G.T. dans ses meubles

La Confédération générale du travail n'a pas voulu se contenter, pour ses réunions, des vastes Bourses du Travail mises à sa disposition par les municipalités. Elle a voulu posséder son siège propre : la Maison des Syndicats, rue Grange-aux-Belles.

Les nombreux journaux ouverts à sa propagande ne lui ont pas suffi non plus, et elle a créé un organe spécial, un bulletin mensuel, *la Voix du Peuple*, qui constitue son « Journal Officiel ».

Les directives de l'action

Dans quelle direction précise ses statuts forcent-ils la C. G. T. à agir ? C'est ce que l'examen de cette charte même permet de spécifier facilement.

L'article premier de ces statuts déclare, en effet, que la C. G. T. a pour objet :

« 1° Le groupement des salariés pour la défense de leurs intérêts moraux et matériels, économiques et professionnels.

» 2° Elle groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat. »

C'est cette dernière partie qui permet d'apercevoir l'analogie existant entre le syndicalisme, tel que le conçoit la C. G. T., et le socialisme, tel que le conçoivent les disciples de Karl Marx, l'une aussi bien que les autres considérant comme moyen de réforme et d'amélioration des conditions de la vie en société : la révolution économique, la disparition, la suppression plutôt, des bases de la production et de la répartition des richesses.

Quelques questions d'actualité

A ce but lointain : la réforme complète, le bouleversement intégral du régime actuel, certains syndicalistes, et non des moindres, préfèrent l'évolution lente des modalités mêmes du travail.

A une révolution brutale ils opposent les bienfaits certains d'une éducation meilleure des dirigeants, plus soucieux de justice et d'égalité. Certains considèrent que l'amélioration du sort des travailleurs cessera de faire d'eux des prolétaires, c'est-à-dire des travailleurs auxquels, par définition, le fruit de leur travail ne permet pas de sortir d'une condition misérable. La violence de la lutte en serait atténuée.

Certains considèrent « la dictature du prolétariat » comme la conséquence logique et désirable d'une révolution préparée et exécutée par ces mêmes prolétaires. Mais d'autres ne réclament ni ne désirent l'hégémonie des travailleurs manuels, et revendiquent simplement pour eux une part dans le contrôle et les pouvoirs publics.

Enfin, aux théories les plus violentes, qui peuvent même aller jusqu'à l'apologie de « la reprise individuelle » et des « représailles sanglantes », on peut opposer aussi toute l'école des publicistes et des sociologues partisans d'une législation scientifique du travail. A « l'action directe, au « bossélage par la chaussette à clous », que certains syndicats mirent parfois en pratique sur leurs terrains de chasse, on peut opposer l'action mutualiste, toute de prévoyance et d'entr'aide, que professent certains autres.

Parmi ces tendances si diverses, si contradictoires, que l'on voit représentées au sein de l'immense Confédération générale du travail, quelle est celle qui prendra le dessus ? Ou, plus simplement, les « manuellistes » actuels admettront-ils parmi eux les « intellectuels » ?

« Les prolétaires misérables » continueront-ils à faire place parmi eux aux employés demi-bourgeois, gagnant ainsi en nombre ce qu'ils perdront en cohésion unifiée et en esprit combatif ?

Nous n'avons pas à le rechercher ici, le cadre de cet article demeurant purement et exclusivement documentaire.

C. d'AVRON.

La solde des officiers

La commission sénatoriale de l'armée en demande le relèvement

Après avoir entendu M. Hervey, qui lui a rendu compte de l'étude qu'il avait été chargé d'entreprendre sur l'augmentation des soldes des officiers et sous-officiers, la Commission sénatoriale de l'armée a donné hier mandat à son président et à son rapporteur d'intervenir d'une manière pressante auprès du gouvernement pour que cette question soit résolue avant le 1er juillet.

La Commission a entendu ensuite M. Léon Bourgeois, qui a appelé son attention sur les dangers résultant de l'accumulation d'obus à gaz toxiques sur certains points des régions libérées. Elle a chargé MM. Cazeneuve, Vallé, Montfeuillard et Le Hérissé de procéder à une enquête immédiate à ce sujet et de demander au gouvernement de surseoir aux mesures envisagées actuellement pour décharger ces obus.

La saison à Aix-les-Bains

Aix-les-Bains a repris sa belle et grande allure d'avant-guerre. N'ayant plus de soldats américains, la plus select des villes d'eaux est prête à accueillir sa nombreuse et fidèle clientèle. Thermes et hôtels sont prêts, tennis et golf sont remis en état, les casinos rouvrent leurs portes. Centre unique d'excursions dans les Alpes, la grande station au pays des Diables Bleus est d'un accès rapide et aisé par express et par les rapides internationaux Paris-Rome et Bordeaux-Balkans. Avec son climat délicieux, le charme de son lac et de ses excursions, Aix-les-Bains s'offre en beauté à tous ses visiteurs.

LES CONFLITS DU TRAVAIL

LES MINEURS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS REPRENDRONT-ILS LE TRAVAIL AUJOURD'HUI ?

L'arbitrage de MM. Colliard, ministre du Travail, et Loucheur, ministre de la Reconstitution industrielle, donne satisfaction aux mineurs sur la question des salaires.

LA FÉDÉRATION DU SOUS-SOL MAINTIENT LA GRÈVE GÉNÉRALE SUR LA QUESTION DE LA LOI DURAFOUR

L'arbitrage qui avait été sollicité mardi de MM. Colliard, ministre du Travail, et Loucheur, ministre de la Reconstitution industrielle, a été rendu hier soir. Voici le document élaboré par les ministres et qui, télégraphié aux mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, doit, pense-t-on, faire cesser la grève :

« *A messieurs les exploitants et messieurs les délégués des ouvriers des mines du Nord et du Pas-de-Calais,*

« Messieurs,

» A la suite de la conclusion de l'accord du 6 juin 1919, les ouvriers du Nord et du Pas-de-Calais ont fait valoir que des indices nouveaux et certains d'aggravation des conditions de la vie ouvrière ont apparu, dont il n'avait pas été possible de tenir compte lors de la discussion de cet accord, et qui étaient de nature à justifier une révision des augmentations de salaire consenties par les exploitants.

» Ils ont décidé de soumettre la question à notre arbitrage.

» Les exploitants ont reconnu qu'il y avait effectivement matière à un nouvel examen de la question, et ils ont accepté notre arbitrage.

» En conséquence, nous avons pris la décision arbitrale que nous vous communiquons. »

Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais

Arbitrage des ministres du Travail et de la Reconstitution industrielle

Les ministres du Travail et de la Reconstitution industrielle, saisis par les syndicats ouvriers du Nord et du Pas-de-Calais d'une demande d'arbitrage en ce qui concerne les salaires,

Constatant que les exploitants des mines du Nord et du Pas-de-Calais ont accepté également leur arbitrage, décident :

Les augmentations et pourcentage prévus par l'accord du 6 juin 1919, sont remplacés par les augmentations suivantes, qui s'appliquent à partir du 1er mai 1919 :

Les salaires de base journaliers sont augmentés comme suit :

OUVRIERS A LA VEINE ET ASSIMILÉS :	
Base 10 ..... Fr.	4 25
Base 9	4 »
AUTRES OUVRIERS DU FOND :	
De plus de 18 ans	3 75
De 16 à 18 ans	2 75
De moins de 16 ans	2 »
OUVRIERS DU JOUR :	
Ouvriers spécialisés ou spécialistes de plus de 18 ans	3 75
Manœuvres de plus de 18 ans	3 50
Ouvriers de 16 à 18 ans	2 50
Ouvriers de moins de 16 ans	1 75
Filles et femmes de tout âge	1 75
ALLOCATIONS POUR ENFANTS :	
Ces allocations sont calculées comme suit :	
Par 1 enfant de moins de 13 ans....	0 60
— 2 —	1 20
— 3 —	1 95
— 4 —	2 75

Et 0 fr. 75 par enfant de moins de 13 ans en sus.

Sont assimilés aux enfants de moins de 13 ans les enfants de 13 à 16 ans qui ne travaillent pas parce qu'ils sont malades ou parce qu'ils continuent leurs études.

ALLOCATIONS MILITAIRES :

L'allocation allouée actuellement pour les enfants sous les drapeaux est portée de 0 fr. 25 *à* 0 fr. 40.

TRAVAUX DE RECONSTITUTION DES MINES SINISTRÉES :

Les salaires de base prévus dans les accords en vigueur pour les mines du Pas-de-Calais sont étendus aux mines sinistrées du Nord et du Pas-de-Calais, pour les travaux de jour et du fond.

Les ouvriers mineurs, du fond, travaillant au jour, bénéficient de l'augmentation de 3 fr. 75 *prévue pour les ouvriers de jour spécialisés.*

Les dispositions ci-dessus ne sauraient autoriser une réduction des augmentations de salaire de base dont bénéficient en fait les ouvriers de certaines mines.

SALAIRE MINIMUM :

Prenant en considération que, pour la très grande majorité des ouvriers du Nord et du Pas-de-Calais, l'écart entre le salaire de base effectivement gagné et le salaire de base fixé par les accords en vigueur est très faible, les deux ministres fixent à 10 0/0 *de ce dernier salaire de base le maximum de cet écart.*

Paris, le 18 juin 1919.

Signé : LOUCHEUR, COLLIARD.

D'autre part, dans l'après-midi, quelques heures avant que soit rendue la décision arbitrale des ministres, une réunion de la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol se tenait, où un ordre du jour était communiqué donnant à entendre que les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, se déclarant solidaires de tous les mineurs sur la question de la loi Durafour, ne reprendraient pas le travail, en dépit de l'arbitrage accepté.

Voici d'ailleurs la note que communique la Fédération des travailleurs du sous-sol relativement à cette réunion.

La grève est à ce jour totale dans tous les milieux miniers. Le travail est suspendu partout dans les mines de houille, de fer, métalliques et ardoisières.

Les mines seront entretenues. Les travailleurs du sous-sol ne veulent pas que les mines, « bien national et source de vie économique du pays », ne soient pas conservées en parfait état à la nation. Ils feront le nécessaire pour cela.

La lutte s'organise par l'institution des soupes communistes, et cela dès le début de l'action.

C'est l'indication, par cette mesure préventive, que les mineurs sont résolus, une fois pour toutes, à la résistance jusqu'au bout aux prétentions inconcevables des exploitants et des gouvernants.

Ils ne se font aucune illusion. Ils n'ignorent pas que la lutte peut être de longue durée. Ils agissent en conséquence. Quoi qu'on en ait pu écrire, « l'unité minière est un fait accompli ». Malgré les interprétations diverses qui ont pu être données dans certains journaux, il ressort de l'entretien de ce jour, entre les camarades Maës, Quintin et Rossy avec le bureau fédéral, en présence des camarades Jouhaux et Dumoulin, secrétaires de la C. G. T., au siège de la Fédération nationale, que tous les mineurs sont d'accord sur le texte Durafour, qui fut de tout temps celui de la corporation du sous-sol.

Les manœuvres de dernière heure du gouvernement risquent de se retourner contre lui à brève échéance.

C'est ainsi que le bureau fédéral peut envisager à ce jour la situation générale du mouvement.

Le travail dans les mines

La commission des mines, réunie sous la présidence de M. Perrier, a entendu MM. Colliard, ministre du Travail, et Loucheur, ministre de la Reconstitution industrielle, sur le projet relatif à la durée du travail dans les mines, retour du Sénat.

La suite de l'audition des ministres a été renvoyée à cet après-midi.

Chez les mineurs de la Loire

SAINT-ETIENNE, 18 juin. — Le vote du Sénat a provoqué une grosse émotion chez les mineurs de la Loire. 6.000 d'entre eux assistaient ce matin à une réunion à la Bourse du travail, où, après avoir entendu plusieurs orateurs, un ordre du jour a été voté, protestant contre la modification apportée à l'article 13 : « en cas de nécessité » au lieu de : « en cas de guerre, dans l'intérêt de la défense nationale ». Dans ce même ordre du jour, les mineurs de la Loire ont décidé de continuer la lutte sur le même terrain.

Les orateurs ont annoncé que les cheminots et dockers, en attendant que la décision du cartel intervienne, ne transporteraient pas de charbon.

La ville est à la veille de manquer de gaz : les ménagères n'en ont l'usage que de 11 heures à 13 heures et de 19 heures à 21 heures. Les becs de gaz clignotants éclairent à peine les rues le soir. Les journaux éprouvent de grandes difficultés à publier leurs éditions.

Ce soir, réunion du Conseil fédéral des mineurs de la Loire pour examen de la situation.

CHEZ LES MINEURS DE L'EST

NANCY, 18 juin. — La grève générale a été déclarée par les mineurs de Messein, Neuves-Maisons, Chaligny, Ludres et Sexey-aux-Forges. On ne signale aucun incident.

La cessation complète du travail s'est produite sur l'ordre de la C. G. T. Huit délégués ont été nommés, avec le secrétaire général, M. Claud, pour composer le comité de grève.

Les principales revendications formulées par les mineurs sont : la journée de huit heures (projet Durafour); la revision du bordereau des salaires ; la retraite après vingt-cinq ans de travail ou cinquante ans d'âge ; en outre, la participation des ouvriers aux bénéfices de l'entreprise figure parmi les questions envisagées.

Comme l'extraction du minerai alimente les usines métallurgiques de la région, ainsi que les usines de Frouard, Pompey, etc..., les grévistes ont tenté d'entraîner dans le mouvement leurs camarades de la métallurgie. Mais, jusqu'à présent, ceux-ci ont réservé leur adhésion.

Dans le bassin de Briey, le chômage est complet. Bien qu'ils aient obtenu satisfaction, les métallurgistes des usines de Wen-

TOUS CEUX
qui aiment le Théâtre doivent lire l'histoire de
MARIUS MANFOUTY
Comédien
par Jos. SCHURMANN et GUILLOT DE SAIX
dans laquelle paraissent au premier plan
SARAH BERNHARDT et ANDRÉ ANTOINE
1 vol. franco 4 fr. 50
Albin MICHEL, Éditeur, 22, rue Huyghens, Paris

L'AVION D'ALCOCK APRÈS L'ATTERRISSAGE

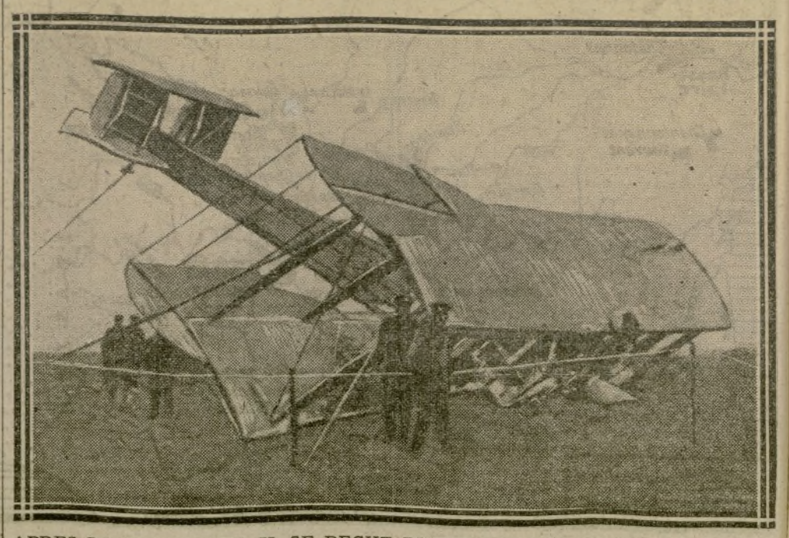

APRES LA TRAVERSEE, IL SE REÇUT RUDEMENT SUR LE SOL IRLANDAIS

Ayuntamiento de Madrid

del se sont solidarisés avec les syndicats où la décision cégétiste est unanimement observée.

CHEZ LES MÉTALLURGISTES

La situation est sans changement. Pas de rentrées : partout les grévistes se réunissent et décident de continuer le mouvement jusqu'à satisfaction.

Le comité a adressé, hier, une lettre à tous les industriels métallurgistes de la région parisienne.

Dans cette lettre, le comité annonce son intention d'étendre le mouvement gréviste à toute la France.

Les conseils syndicaux ont décidé de demander à la Fédération des métaux de saisir le comité national de cette demande de grève générale de la métallurgie, étant entendu que la grève reste sur son terrain primitif, c'est-à-dire nettement corporatif et revendicatif.

LES MAÇONS FERONT-ILS GRÈVE ?

La chambre syndicale de la maçonnerie et de la pierre, réunie en assemblée générale, le 17 juin, à la Maison des Syndicats, « après avoir pris connaissance des propositions patronales, qui ne donnent aucune satisfaction, tant au point de vue de la journée de huit heures que sur les salaires », a décidé l'envoi d'une lettre aux patrons et a déclaré que si ses adhérents n'ont pas reçu satisfaction avant le dimanche 22 la grève générale de toute la corporation aura lieu à partir du lundi 23 juin.

UNE ENTENTE ENTRE LES ORGANISATIONS OUVRIÈRES FRANÇAISE ET BELGE

Hier après-midi, des militants syndicalistes de France et de Belgique se sont réunis à la Bourse du travail et ont mis sur pied des accords concernant leurs organisations respectives.

Tout d'abord, il a été donné lecture de l'ordre du jour suivant voté à Lille :

« Les délégués de la Commission syndicale belge et les délégués de la C. G. T. française, réunis à Lille le mardi 17 juin, après avoir examiné la situation syndicale des travailleurs belges travaillant en France décident :

» Que, pour établir des conventions réglant d'une façon définitive la situation de ces travailleurs, une Commission, composée de délégués des confédérations, des fédérations des métaux, du textile et du bâtiment français et belges, se réunira à Lille à la Bourse du travail le dimanche 20 juillet.

» Chaque centrale syndicale convoquera les délégués des fédérations et des syndicats voisins de la frontière intéressés. »

Les mêmes délégués, auxquels s'étaient joints des délégués des groupements de travailleurs de chemins de fer français et belges, ont adopté une convention qui fixe la situation des ouvriers du réseau du Nord français occupés sur la ligne Maubeuge, Liége-Maubeuge, sur celle de Chimay et sur celle de Mosanne.

LES GRÈVES EN PROVINCE

Une réunion tenue par les corporations du bâtiment, à Nancy, s'est terminée par le vote de la grève, par 514 voix contre 10. Les ouvriers ont abandonné les chantiers et ont parcouru la ville en un long cortège. Le calme est complet.

LA LIBERTÉ DES IMPORTATIONS

Quelques prohibitions subsistent. Quelques droits de douane augmentent.

La liberté des importations nous est rendue depuis quarante-huit heures. Deux décrets, nous l'avons dit, règlent ce retour à la vie normale au double point de vue industriel et commercial : l'un qui lève la prohibition d'entrée sur les denrées alimentaires, les matières premières et les produits ouvrés ou mi-ouvrés ; l'autre, qui ajoute une surtaxe provisoire *ad valorem* aux droits inscrits aux tarifs des douanes établis par la loi de 1892.

D'après le premier décret, toutes les importations sont donc de nouveau permises, ou du moins presque toutes. Quelques marchandises, en effet, demeurent, jusqu'à nouvel ordre, prohibées à l'importation. Tels sont, par exemple, les viandes frigorifiées, les laines cardées et peignées, le froment, les mistelles, les vins provenant exclusivement de la fermentation de raisins frais, les vins de raisins secs, les parfumeries, les tissus, les pelleteries ouvrées, l'orfèvrerie, la joaillerie, la bijouterie, l'horlogerie, les armes de guerre les armes anciennes, les armes de commerce, les instruments de musique, les pipes en bois, les porte-cigarettes ainsi que les objets d'ivoire, de nacre et d'écaille. Restent encore prohibés provisoirement les ouvrages de mode, les éventails, les fleurs artificielles.

D'autres marchandises font l'objet de conditions spéciales. C'est ainsi que le tabac ne peut être importé que pour le compte de la régie, mais on a toujours droit à 10 kilos par an et par personne pour son usage personnel, quand on est importateur.

La prohibition est absolue, de par la loi du 22 décembre 1916, pour les boissons distillées : eaux-de-vie, alcools et liqueurs. Enfin, la loi de douane réserve au monopole l'importation des allumettes chimiques et des bois préparés pour en fabriquer.

Pour ce qui est des surtaxes *ad valorem* prévues par le second décret, elles concernent des variétés de marchandises trop considérables pour qu'il soit possible de les énumérer ici, et nous renvoyons les intéressés à l'*Officiel* du mardi 18 juin.

Nous citerons cependant parmi les marchandises surtaxées *ad valorem* (importées avec ou sans licence) : les parfumeries (20 0/0 d'augmentation); les lampes électriques à incandescence (20 0/0); imprimés en tous genres avec ou sans illustrations (10 0/0); malles en cuir ou en carton recouvert de cuir (10 0/0); maroquinerie (10 0/0); albums pour collections (30 0/0); orfèvrerie, horlogerie, bijouterie (10 0/0); poêles, cheminées, calorifères, fourneaux de cuisine, cuisinières (40 0/0); meubles (20 0/0); instruments de musique (20 0/0); accessoires et pièces détachées d'instruments de musique (30 0/0); carrosserie (20 0/0); bicyclettes et pièces de bicyclettes (30 0/0); voitures automobiles, carrosseries, cadres, jantes, phares et générateurs d'acétylène pour automobiles (20 0/0); yachts et bateaux de plaisance (10 0/0).

Ces surtaxes s'appliquent au tarif maximum. Pour le tarif minimum elles sont moitié moins élevées.

Enfin, les peignes en ivoire, les corsets, les ouvrages de mode, les éventails, voire les parapluies, paieront une surtaxe de 20 0/0 pour venir de l'étranger.

L'EMPRUNT DE LA VILLE DE PARIS

Après avoir pris connaissance des résultats de l'emprunt de 1,500 millions de la Ville de Paris, M. le ministre des Finances vient d'adresser à M. Autrand, préfet de la Seine, une lettre par laquelle il témoigne sa plus vive satisfaction de la confiance qu'une fois de plus le public a manifestée dans le crédit de la Ville et transmet toutes ses félicitations pour le magnifique succès de cette opération.

5 HEURES DU MATIN — DERNIÈRE HEURE — 5 HEURES DU MATIN

EN ALLEMAGNE

LES DÉLÉGUÉS ALLEMANDS RECOMMANDENT DE NE PAS SIGNER LE TRAITÉ DE PAIX

Tel a été le point de vue qu'ils ont exposé dès leur arrivée à Weimar en conseil de cabinet.

BALE, 18 juin. — On mande de Weimar à la *Gazette de Francfort* :

La délégation allemande est arrivée ce matin, à 6 heures.

A 10 heures a eu lieu une séance du cabinet; la délégation recommande unanimement de ne pas accepter le traité de paix. Elle soumettra son point de vue dans un mémorandum au gouvernement. Les experts sont du même avis.

BALE, 18 juin. — On télégraphie de Francfort :

La *Gazette de Francfort* apprend de Weimar que la Commission de la paix a tenu une courte séance mardi après-midi. Scheidemann a prononcé un discours au sujet du préambule des nouvelles conditions de paix.

Dans son discours, Scheidemann déclara, à propos du mémoire justificatif de l'Entente, que, parmi les accusations élevées contre le peuple allemand, il n'y en a pas de nouvelles, mais il est regrettable de voir que l'Entente repousse les propositions allemandes concernant la création d'une cour d'arbitrage neutre ; il est regrettable également que le peuple allemand soit incriminé et accablé sous le poids d'un crime. On veut, par là, justifier la dureté des conditions de paix qui sont énumérées dans la seconde partie du mémoire justificatif de l'Entente.

Si l'Allemagne ne signait pas...

Les mesures militaires

LANDAU, 18 juin. — Il n'y a pas de secret à dire que les dispositifs militaires prévus pour le cas où l'Allemagne ne signerait pas les conditions de paix qui lui ont été présentées, sont entrées en voie d'exécution.

Depuis hier, par ordre du maréchal Foch, sur toute la rive gauche du Rhin, s'effectuent des mouvements de troupes et des concentrations s'opèrent aux endroits voulus pour que les forces alliées soient prêtes à la minute précise où expirera le délai d'armistice, à franchir le Rhin et à reprendre la marche en avant.

Par suite du délai supplémentaire de quarante-huit heures accordé à l'Allemagne pour accepter ou pour rejeter les conditions de paix, un décapage de deux jours vient d'être prescrit dans l'exécution des ordres donnés.

LONDRES, 18 juin. — La flotte britannique est prête à entrer en action dans le cas où les Allemands ne signeraient pas le traité de paix : tout congé est supprimé; tous les approvisionnements ont été pris à bord des navires de la flotte, qui est prête à prendre la mer au premier signal.

Le dirigeable géant *R-34* a quitté Firthforth ayant reçu un équipement complet de bombes à mitraille et des mitrailleuses; il va effectuer un vol sur la côte allemande afin d'y montrer l'état de préparation de la Grande-Bretagne à la reprise des hostilités.

On compte que le *R-34* remontera la Baltique à une certaine distance et que le voyage durera environ deux jours.

Le Sénat américain examine le pacte de la Société des Nations

WASHINGTON, 18 juin. — Au Sénat M. Knox ouvre les débats relatifs à sa proposition tendant à séparer le pacte de Ligue des Nations du traité avec l'Allemagne.

M. Knox dit que le texte revisé du traité de paix augmente les possibilités de voir la Ligue des Nations devenir plutôt une Ligue de guerre.

— Je demande, dit-il, qu'une période de temps soit accordée, simplement pour faire l'examen des stipulations du pacte de Ligue et pour se rendre compte si le pouvoir restera aux mains des Etats-Unis en ce qui concerne l'entrée de l'Amérique dans une guerre quelconque ou si ce pouvoir sera remis à un corps ne faisant pas partie du gouvernement. Je demande aussi le temps nécessaire pour discuter la proposition tendant à priver les Etats-Unis du droit d'augmenter leur armée et leur marine en cas d'urgence et de besoin sans avoir, au préalable, consulté les autres pays dont certains pourraient agir sous l'influence de leur intérêt.

La médaille de la Victoire

Le gouvernement a déposé hier, sur le bureau de la Chambre, une proposition de loi tendant à la création d'une médaille interalliée, dite « médaille de la victoire ».

M. Millerand organise la justice en Alsace et en Lorraine

M. Millerand, commissaire général de la République en Alsace et en Lorraine, vient de prendre un arrêté aux termes duquel sont nommés :

Président du tribunal supérieur d'Alsace et de Lorraine, avec rang et traitement de 1er président de cour d'appel : M. Siben.

Commissaire du gouvernement près le tribunal supérieur d'Alsace et de Lorraine avec rang et traitement de procureur général : M. Kuntz.

Premier substitut du commissaire du gouvernement près le tribunal supérieur d'Alsace et de Lorraine avec rang et traitement d'avocat général : M. Fachot.

Substituts du commissaire du gouvernement près le tribunal supérieur d'Alsace et de Lorraine avec rang et traitement de substitut du procureur général : MM. Deloigne et Nicolle.

Président de chambre au tribunal supérieur d'Alsace et de Lorraine avec rang et traitement de président de chambre de cour d'appel : M. Bonfils-Lapouzade.

Juges au tribunal supérieur d'Alsace et de Lorraine avec rang et traitement de conseiller de cour d'appel : MM. Lagrésille, Stoll, Rodier, Martin, Rencker et Tulpain.

Président de 1re classe au tribunal régional de Strasbourg : M. Carré de Malberg.

Vice-présidents de 1re classe au tribunal régional de Strasbourg : M. Richert ; au tribunal régional de Metz : MM. Baudoin-Bugnet, Molhet et Pinon ; au tribunal régional de Mulhouse : MM. Belot et Grenot.

ARÔME PATRELLE Donne au bouillon Goût exquis et belle couleur dorée.

LA FIN D'UN CONFLIT

LES MINEURS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS reprendraient le travail ce matin même

C'est l'ordre que leur a télégraphié M. Maes, secrétaire du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, après son entrevue avec MM. Colliard et Loucheur.

LILLE, 18 juin. — M. Maës, secrétaire général du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, a télégraphié aux sections syndicales pour leur communiquer le résultat de son entrevue avec MM. Colliard et Loucheur. Il a donné l'ordre de reprendre le travail. Les mineurs ne paraissent pas convaincus, mais on s'attend néanmoins à la fin du conflit pour demain matin.

Au cours de l'entrevue à Paris, M. Goniaux, député, délégué des mineurs est intervenu auprès de MM. Colliard et Loucheur pour obtenir la mise en sursis des ouvriers mineurs des classes 1913 à 1916, en vue d'augmenter la production du charbon. Il lui a été répondu que cette suggestion serait mise à exécution dans la mesure du possible.

Les cheminots britanniques contre la grève générale

LONDRES, 18 juin. — La conférence des cheminots anglais, réunie aujourd'hui à Plymouth, a rejeté une motion demandant une grève générale, afin d'obtenir la réintégration des cheminots qui, pendant la guerre, se sont déclarés insoumis par scrupule de conscience.

Les remaniements du cabinet Orlando

ROME, 18 juin. — Le sénateur Villa, prévoyant ne pas pouvoir à bref délai reprendre les fonctions de vice-président du Conseil, quoique sa santé soit sensiblement améliorée, a insisté pour l'acceptation de sa démission de ministre des Transports présentée depuis longtemps déjà et qui a été acceptée.

M. Crespi, à la suite de sa nomination comme membre de la délégation de la paix a remis sa démission de ministre des Approvisionnements, qui a été également acceptée.

Le sénateur Maggiorino Ferraris a été nommé ministre des Approvisionnements, et M. Crespi est nommé ministre sans portefeuille.

Le président Wilson hôte du roi des Belges

ADINKERQUE, 18 juin. — Les souverains belges, venant à la rencontre du président Wilson, sont arrivés hier à La Panne par la voie des airs.

Le train présidentiel est entré en gare à 8 h. 45; les troupes ont présenté les armes et la musique a joué l'hymne national et l'hymne américain. Le roi et la reine sont aussitôt montés dans le train pour saluer le président.

A 8 h. 50, le président et les souverains sont descendus du train.

Sous la conduite du roi Albert, le président Wilson a visité les régions dévastées : Furnes, Wulpen, Oostduinkerke, Nieuport, Pervyse, Dixmude, Clercken, la forêt d'Houthulst, Poelcapelle, Ypres, Menin, Roulers, Thourout, Ostende et Zeebrugge, d'où le train présidentel s'est dirigé vers Bruxelles.

EN POLOGNE

LA TENSION AUGMENTE EN HAUTE-SILÉSIE ENTRE POLONAIS ET ALLEMANDS

Les autorités allemandes ferment la frontière orientale et chassent les Polonais; les Polonais arrêtent des Allemands.

VARSOVIE, 18 juin. — Les Allemands ont fermé la frontière entre la Pologne et la Haute-Silésie, et chassent les Polonais de cette dernière région.

Par mesure de représailles, les Polonais ont arrêté 5.000 Allemands à Posen.

En Pologne, les Allemands s'attendent à des attaques de la part des Polonais. On a déjà dû repousser des patrouilles dans la région de Thorn, qui a été survolée par trois avions polonais.

Le Mexique et les Etats-Unis

WASHINGTON, 18 juin. — L'ambassadeur du Mexique déclare que son gouvernement considère le passage de troupes américaines sur le territoire mexicain comme une violation de l'intégrité territoriale du Mexique.

La Fédération des P. T. T. vient de se reconstituer

La Fédération postale vient de se reconstituer. Les trois conseils syndicaux des P. T. T. formeront le comité national de la Fédération. Il sera désigné une commission exécutive de trente-trois membres parmi lesquels sera choisi le bureau de la Fédération.

Cette commission exécutive, d'accord avec le Comité national, prendra toutes dispositions utiles pour organiser le plus rapidement possible un congrès fédéral, préparer toute l'action nécessaire en vue de faire réaliser à bref délai les questions corporatives telles que : *la revision des traitements ; l'application de la journée de huit heures et le repos hebdomadaire.*

Proclamation de la canonisation de Jeanne d'Arc

ROME, 18 juin. — Une sainte française, Jeanne d'Arc, et une bienheureuse, Louise de Marillac, sont désormais entrées, après une séance de la Congrégation des Rites, dans le calendrier de l'Eglise.

Cette Congrégation, dite « Del Tuto », avait pour but de décider si plus rien ne s'opposait à la proclamation de la canonisation de Jeanne d'Arc et de la béatification de Louise de Marillac. On ignore encore le résultat du vote des cardinaux, mais la Congrégation même était considérée par tous comme une simple formalité.

NOUVELLES BRÈVES

— La commission sénatoriale des finances a entendu, hier, le ministre des Colonies sur le projet portant ouverture d'un compte spécial s'élevant à 40 millions pour la constitution d'un stock de bois coloniaux.

— L'abbé Wetterlé et M. Blumenthal ont été entendus hier, au Palais-Bourbon, par le groupe d'études des questions alsaciennes et lorraines, sur la situation actuelle de l'Alsace-Lorraine.

— Mme la comtesse de Belleville est nommée chevalier de la Légion d'honneur pour son héroïque dévouement dans les régions occupées.

— M. Deslandres, conseiller municipal, a informé le préfet de police qu'il l'interrogerait sur l'insuffisance du nombre des autobus à Paris.

— Selon une information de New-York, un accident serait survenu au croiseur *Jeanne-d'Arc*, ayant à bord le président du Brésil.

LES PREMIÈRES

TRIANON-LYRIQUE

PARIS-NEW-YORK, opérette en trois actes, d'après la pièce de MM. F. de Croisset et Emm.-Arène, livret de Jean Bénédict, musique de M. Robert Alger.

Tout le monde ne peut avoir la verve mélodique, le diable au corps d'Offenbach, la poésie fiévreuse de Johann Strauss, la bonhomie de Lecocq, le charme et l'élégance de M. Messager ; c'est déjà beaucoup d'avoir, comme M. Robert Alger, des idées mélodiques agréables, le souci de la clarté, de l'orthographe, le don de la gaieté et du mouvement. *Paris-New-York* est, si je ne me trompe, le premier ouvrage que M. Alger ait fait représenter, et l'on ne saurait s'étonner d'une certaine inexpérience musicale et scénique qui s'y manifeste parfois. La pratique du public donnera à ce compositeur l'assurance qui lui manque encore, elle lui apprendra à « développer » de façon plus logique et plus abondante, elle le mettra en garde contre une légère monotonie de contours et d'harmonisation. Par contre, elle le confirmera peut-être — et c'est regrettable — dans le goût des cadences anglo-saxonnes dont il a une tendance à abuser et qui sont maintenant implantées chez nous au point que les très jeunes gens voient en elles la vraie stylisation rythmique de la joie parisienne !

Tout compte fait, la partition de M. Robert Alger mérite le succès qu'elle a obtenu et compte parmi les bonnes productions de ce genre qu'on ait entendues depuis la guerre.

La mise en scène est soignée ; les chœurs et l'orchestre sont bons. Mlle Lucy Vauthrin a de la sensibilité ; M. Valiès a de l'entrain et chante avec agrément ; Mlle Maguy-Warna est adroite comédienne, pétulante et imite assez bien l'accent anglais. Je n'en dirai pas autant de M. Seylis, qui parle auvergnat pour contrefaire l'américain, ce qui, par le temps où nous vivons, dénote un esprit d'observation assez médiocre.

Reynaldo HAHN.

M. VALIÈS ET M LUCY VAUTHRIN

(Croquis, d'après nature, de Tor.)

LES CONTES D' « EXCELSIOR »

LE CAS DÉPERLECQUE

par Georges DOCQUOIS

Dieu soit loué ! Je ne reverrai plus Déperlecque !

Ce que c'est que de nous ! Ce matin encore, en ouvrant ma fenêtre, au prime chant du coq, ce lourdaud déplaisant m'avait salué d'un bonjour imbécilement gouailleur.

— Héâ ! le Parigot, vous revoici donc dans nos parages?

J'abominais ces façons. La physionomie butorde de l'individu, sa familiarité épaisse m'avaient empoisonné parfois jusqu'à me faire prendre en grippe le très délicieux pays où j'ai, depuis cinq ans, mes habitudes estivales.

Ce bonjour, au réveil, m'avait gâté toute la joie issue pour moi des parfums du lilas aux plumets pâlissants du cytise aux pendeloques d'or, de la fine épine rose et des thyrses du marronnier.

Mais l'épouse de ce malotru avait de l'éducation. Bien qu'elle eût eu, maintes fois déjà, tant sujet de regretter ces ingérences, elle tançait vertement le malappris, quand elle le surprenait en flagrant délit d'incivilité.

— Taisez-vous, animal ! criait-elle, pleine d'un dédain cousin du dégoût. Taisez-vous ! N'obstinez pas ce monsieur ; c'est du bon monde.

Et toutes les fois que je la rencontrais seule, elle me disait :

— Quéq'vous voulez, monsieur ! C'est un goujat. Et v'savez qu'on n'peut point tirer d'farine d'un sac à charbon !

Déperlecque, mince comme un fil jusqu'à trente ans, avait glorieusement exercé la noble profession de jockey et s'y était enrichi. Puis, tout à coup, mystérieusement, incoerciblement, la graisse l'avait envahi. En dépit des plus inexorables régimes, il était devenu pachydermique. Et force lui avait été de se retirer. Le martyre de Mme Déperlecque avait alors commencé. Il l'enguirlandait tout le long du jour. Elle n'avait de soulas que lorsqu'il s'en allait s'asseoir sur les bords du puits communal, à l'heure où les tilleuls de la place déversent une ombre favorable. C'était aussi l'heure où Stéphanie Marlard, maigre jouvencelle, allait renouveler sa provision d'eau.

Or, tantôt, c'est-à-dire vers seize heures, j'étais dans l'unique salle de cette minuscule mairie que flanquent, à gauche, l'école de filles et, à droite, l'école de garçons. Le maire, M. Flèpe, transpirait à grosses gouttes en revisant le budget du prochain exercice.

Nous conversions tous deux, d'excellente amitié, quand, sans avoir frappé, selon son privilège, Joseph, le planton-tambour de ville, entra et dit :

— Le brigadier de gendarmerie demande à voir monsieur le maire pour une communication urgente. Il est accompagné de la fille Stéphanie Marlard, qui pleure tout ce qu'elle sait.

— Allez d'abord me chercher M. Lefin.

M. Flèpe n'élucidait rien sans l'assistance de l'instituteur-secrétaire M. Lefin, lequel avait la réputation légitime de toujours justifier son nom.

M. Lefin de retour, M. Flèpe imposa silence à Stéphanie, qui continuait à pleurer « tout ce qu'elle savait », et, s'adressant au brigadier :

— Allons, Carnule, exposez-nous le cas.

— Monsieur le maire, salua Carnule, voilà ce dont à quoi il est question. La fille Marlard ci-contre, âgée, à ce jour, de dix-neuf ans et trois mois, selon d'après ce qu'elle déclare, elle s'en allait par devers le puits du carré aux Tilleuls, il y a, surérogatoirement, un quart d'heure, à seule fin d'y prendre, sauf le respect, une siautée, comme on dit. Comme elle marchait les yeux baissés, rapport à la pudeur que le bruit public lui reconnaît, la fille Marlard elle ne vit pas que le mari à la dame Déperlecque il la regardait venir, assis qu'il était dessus le margelin du puits susnommé et y fumant sa pipe. Elle le vit quasiment qu'en se butant dessus lui. « Ho! ho! » que dit, alors, comme pour rire, Déperlecque, « ho! ho ! Stéphanie, ça serait-il que tu voudrerais m'embrasser? » C'est à ce moment que Déperlecque il ôta sa pipe de sa bouche; mais elle lui échappa de ses doigts et tomba dedans le puits; et Déperlecque il la suivit. Voilà.

— Quoi? s'ébahit M. Flèpe. Déperlecque suivit sa pipe ?

— Oui, expliqua Carnule, mais que ce fut, surérogatoirement, sans l'avoir voulu, et pour la chose machinale de s'avoir penché en arrière dans celui de rattraper l'objet volatil. J'étais, par hasard, au débouchement de la rue Pados, et je regardais visuellement par devers le puits ; et je peux donc certificater que la fille elle n'a pas provoqué le geste surérogatoirement malheureux qui a précipité Déperlecque dedans l'éternité de quarante mètres de liquide profondeur.

Ayant dit, le brigadier se tut, avantageux.

— Diable ! soupira M. Flèpe. Il faut prévenir la dame Déperlecque, brigadier.

— Sauf le respect de monsieur le maire, la dame Déperlecque elle a une maladie de cœur. Une émotion trop forte peut l'agoniser. Il faut lui glisser la pilule en papier d'argent, ce dont à quoi le gendarme, quand bien même il est brigadier, il n'est pas compatible !

— Je m'en charge, moi, décida M. Lefin.

Et, peu d'instants après, — j'en fus témoin, — M. Lefin entrait chez la femme de feu Déperlecque. Elle ravaudait des bas, en chantant. Manifestement, elle ignorait son malheur (je dirais, si j'osais, son bonheur).

— Madame Déperlecque, cria gaîment M. Lefin, je vous sais femme de sens et capable de répondre à la question que je vais vous soumettre : peut-on raisonnablement considérer une personne comme perdue quand on sait exactement l'endroit où elle se trouve?

— Bien sûr que non, monsieur Lefin !

— Votre mari n'est donc pas perdu, madame Déperlecque, puisque nous savons que, depuis une demi-heure, il est au fond du puits communal !

Georges DOCQUOIS.

AU PALAIS-BOURBON

ON A ABORDÉ L'EXAMEN DU BUDGET CIVIL DE 1919

La Chambre devra interrompre ce débat pour discuter d'autres projets financiers.

La Chambre a commencé hier la discussion du budget de 1919.

Devait-elle faire ce geste ? Car il est possible que ce ne soit qu'un geste. N'était-il pas préférable de prolonger jusqu'à la fin de la législature le régime des douzièmes et de laisser à la Chambre future le soin de voter, pour 1920, un budget régulier ? M. Emmanuel Brousse l'a demandé en posant la question préalable.

Son argumentation était simple : la Chambre et le Sénat doivent voter avant la fin du mois deux projets de douzièmes et plusieurs cahiers de crédits additionnels. D'importants projets solliciteront ensuite son attention. Pourquoi, dès lors, commencer une discussion qu'elle ne pourra mener à bonne fin ? D'autant plus qu'un budget de 10 milliards ne peut être discuté à la vapeur...

Après M. Raoul Péret, président de la commission du budget, et avec la vigueur et la clarté qu'il met dans toutes ses interventions, M. André Lefèvre s'éleva contre une proposition qui tendrait à passer aux successeurs les difficultés présentes :

— Au contraire, s'écria-t-il, la Chambre actuelle a le devoir étroit de créer les ressources nécessaires et de voter les taxes, afin de ne pas laisser, en partant, des finances inexistantes. Vous savez que vous emprunterez, cette année, de 30 à 35 milliards pour les besoins de la Trésorerie. Les emprunterez-vous sans créer les ressources nécessaires ? Il y a une illusion contre laquelle j'ai lutté : l'illusion que l'Allemagne paierait tout ! Nous savons aujourd'hui ce qu'elle paiera ou plutôt ce qu'elle ne paiera pas. Ce serait la pire des faillites que nous séparer sans voter les taxes nécessaires.

— Si l'on avait adopté, il y a deux ans, ma proposition qui consistait à proroger pour deux années les pouvoirs de la Chambre actuelle et à décider que les députés sortants ne seraient pas rééligibles, répliqua M. Brousse, nous aurions pu voter toutes les mesures nécessaires. Depuis quelque temps, on nous présente des propositions démagogiques que nous votons par crainte des électeurs et qui aggravent notre situation.

M. Augagneur fit observer que ce n'est pas dans les réunions électorales que l'on équilibre les finances publiques. Il déclara, en conséquence, que la Chambre avait le devoir de mettre un système financier debout avant de se séparer. M. Klotz, ministre des Finances, soutint que si la Chambre renonçait à sa fonction essentielle, qui est de voter les lois de finances, cela produirait au dehors la pire des impressions.

Par 391 voix contre 44, la question préalable fut ainsi repoussée.

La discussion générale s'ouvrit ainsi par un intéressant discours de M. Louis Dubois, qui s'étonna, notamment, de l'absence, dans le traité de paix, de clauses concernant le paiement par les Allemands des bons de réquisition qu'ils ont signés au cours de leur occupation dans les régions aujourd'hui libérées. Le député de la Seine demanda aux Alliés de prendre, à ce sujet, des créances de garantie.

D'autre part, la Chambre avait renvoyé après le vote de la proposition sur les mines, la fixation de la date de discussion des interpellations de MM. Valette et Durafour sur le conflit minier.

Séance ce matin. — LÉOPOLD BLOND.

LES DÉNONCIATEURS DE LAON

LE POLICIER ALLEMAND THOMAS EST INTERROGÉ

Il raconte comment de la police de Strasbourg il passa au service de la 7e armée.

A la précédente audience, des conclusions déposées au nom des trois inculpés de nationalité allemande avaient posé la question de savoir si le conseil de guerre était compétent pour juger des crimes commis pendant l'occupation allemande et des inculpés arrêtés en pays occupé par l'armée française.

Le conseil de guerre a répondu affirmativement, hier, par un jugement rendu à l'unanimité, puisque les crimes ont été commis en territoire français, et que, partout où flotte le drapeau français, c'est la France. Quant à la convention de La Haye, elle a été virtuellement abolie à la suite des violations de ses prescriptions par l'Allemagne.

Ce point réglé, Me Fruyssenges défenseur de Marquet, dépose des conclusions contestant la compétence du conseil de guerre de Paris, car si celui-ci est compétent pour juger le policier allemand Thomas, arrêté à Paris, il n'y a entre son cas et les faits reprochés aux autres inculpés nulle connexité juridique ; Thomas n'est ni complice ni coauteur, mais seulement dénonciateur.

Après observations du commissaire du gouvernement, les conclusions sont rejetées.

L'interrogatoire du policier Thomas

La parole est donnée à Thomas pour exposer sommairement son rôle dans les pays envahis.

« Le meilleur auxiliaire de la justice française » (c'est ainsi que le rapport du capitaine Salanson qualifie le policier allemand) se lève à l'appel du président d'un mouvement brusque, comme au rapport de la kommandantur, et avec un fort accent allemand, fait son récit. Agent de police à Strasbourg, mobilisé à la 7e armée, il arriva le 16 ou le 17 à Laon, où s'était fixé l'état-major. Il procéda à des perquisitions sur les ordres de son chef, le capitaine Groth. Il vit Toqué, qui se faisait appeler Régis Huard, venir chez le capitaine Groth qui le chargea de recruter des jeunes gens capables d'accomplir des missions en France, puis de faire un journal de guerre.

En mars 1915, le général von Herring lança une proclamation édictant la peine de mort contre tous ceux qui ne livreraient pas les soldats français qui se cachaient. C'est alors que Mme Albertine Aubert commença toute une série de dénonciations qui amenèrent plusieurs exécutions.

Un autre jour, c'est Toqué qui dénonce des jeunes gens qui voulaient passer en Hollande pour venir s'engager.

De quelques questions posées par les avocats, il résulte que Thomas était venu à Paris avec l'intention de prendre du service dans la police française. Ces dénonciations ne seraient donc qu'un commencement de collaboration.

L'interrogatoire de Toqué, dit Régis Huard, allait commencer quand Me Alcide Delmont déposa des conclusions pour demander la disjonction de l'affaire de *la Gazette des Ardennes*, qui n'a rien de commun avec l'affaire des dénonciations.

Les conclusions furent rejetées.

LA PLUS PURE

Vous voulez boire une eau absolument pure. Ce ne peut être que l'eau des Récollets, seule source artésienne captée à 900 m. de prof. Bur. 28, r. Taitbout. T. Louv. 25-73.

Ayuntamiento de Madrid

LE MONDE

UN GRAND MARIAGE

L'église Saint-Philippe du Roule n'était pas assez vaste pour contenir, hier, la très élégante et nombreuse assistance qui s'y était rendue, afin d'assister à la célébration du mariage du *duc d'Ayen*, décoré de la croix de guerre, fils du duc de Noailles et de la duchesse, née de Luynes, avec *Mlle Solange de*

Mlle SOLANGE DE LABRIFFE ET LE DUC D'AYEN (Phot. Ed. Ribaud.)

Labriffe, fille du comte de Labriffe et de la comtesse, née de Vassart d'Hozier.

La bénédiction nuptiale a été donnée par l'abbé Queney, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, ancien précepteur du duc d'Ayen.

Les témoins étaient, pour le marié : S. A. R. le prince Philippe de Bourbon-Siciles, représentant S. A. R. le duc de Vendôme, et la marquise de Virieu, sa tante; ceux de la mariée : le marquis de Labriffe et le duc de Bisaccia.

A son entrée à l'église, le cortège était ainsi composé : comte de Labriffe et Mlle de Labriffe, duc d'Ayen et duchesse de Noailles, marquis de Labriffe et comtesse C. de Labriffe, duc de Noailles et marquise de Virieu, S. A. R. le prince Philippe de Bourbon-Siciles et Mlle de Noailles, vicomte de Fleuriau et marquise de Labriffe, comte de Noailles et Mlle d'Ayen, M. de Largentaye et vicomtesse de Fleuriau, marquis de Virieu et comtesse de Noailles, général baron de Vassart et vicomtesse de Narcillac, duc de Doudeauville et comtesse de Montesquiou, vicomte de Noailles et vicomtesse de La Rochefoucauld, comte de La Redorte et comtesse Maingard, duc de La Force et duchesse de Doudeauville, comte Maingard et comtesse de Labriffe, comte R. de Mortemart et princesse de Ligne, comte Claude de Langle et Mme Crombez, marquis de Ségur et duchesse d'Harcourt, prince E. de Ligne et duchesse de Bisaccia, comte D. de Cambacérès et Mlle de Labriffe, M. A.-J. de Noailles et Mlle Clotilde de Montesquiou, duc de Mouchy et Mlle de Chevreuse, comte H. de Langle et Mme de Largentaye, duc d'Uzès et Mlle Yolande de Luynes, M. Crombez et la baronne de Vassart d'Hozier, M. François d'Harcourt et Mlle Marie de Luynes, vicomte R. de Froissard de Broissia et comtesse H. de Langle.

INFORMATIONS

— *Lord Northcliffe* a subi, hier, une opération assez grave. L'état du malade est satisfaisant.

MARIAGES

— Hier, à deux heures, au temple de la rue Buffault, a été célébré le mariage de *M. Gaston Crémieux*, fils de l'avocat bien connu Albert-Gaston Crémieux, avec *Mlle Raymonde Lazard*. Fait particulier : les jeunes mariés sont tous deux avocats à la Cour d'appel. Les témoins du marié étaient : le bâtonnier Henri-Robert et Mme Esther Lemaire-Crémieux, sa tante, présidente de l'Union des familles françaises et alliées ; ceux de la mariée : M. Busson-Billault et M. Meyer, son oncle.

— Le mariage de *Mlle Nadine de Rothschild* avec *M. Adrien Thierry*, secrétaire à l'ambassade de France à Londres, sera célébré le 8 juillet.

DEUILS

— Hier matin, en l'église métropolitaine de Notre-Dame, l'Ordre des avocats a fait célébrer un service funèbre pour le repos de *l'âme des membres du Barreau tombés au champ d'honneur*.

BIENFAISANCE

— Voici la première liste de souscription à la fête qui sera donnée, le mardi 1er juillet, dans les salons et les jardins de l'hôtel Doudeauville, 47, rue de Varenne, au profit de la *Croix-Rouge polonaise* :

Le président de la République, 3,000 fr.; M. Paderewski, président du Conseil des ministres polonais, 5,000; S. A. R. la princesse Georges de Grèce, 1,000; M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, 2,000; M. Leygues, ministre de la Marine, 2,000; M. Pams, ministre de l'Intérieur, 2,000; M. Klotz, ministre des Finances, 1,000; le Conseil municipal, 1,000; la Banque de France, 10,000; la Banque de Paris et des Pays-Bas, 5,000; la Banque de l'Union Parisienne, 5,000; le Crédit Lyonnais, 5,000; le Comptoir National d'Escompte, 5,000; le Crédit Foncier, 1,000; la Banque Privée, 1,000; M. H. Deutsch (de la Meurthe), 3,000; M. Bethenod, président du Crédit Lyonnais, 1,000; M. Bernard-Baruch, 5,000; sir Basil Zaharof, 2,000; Mme Paul Deschanel, 200; duchesse de Doudeauville, 2,000; prince Poniatowski, 2,000; M. Jean de Reszké, 1,000; comte Nicolas Potocki, 1,000; comtesse M. Orlowska, 2,000; Mme Leeds, 1,000; Mme Vanderbilt, 1,000; marquise de Ganay, 1,000; MM. Cartier, 2,500; Mme Paul Dupuy, 1,000; duchesse de La Force, 1,000; M. Joseph Reinach, 1,000; comtesse de La Béraudière, 400; Concordia (Alliance israélite polonaise), 200; duchesse Decazes, 1,000; Mme Maurice Ephrussi, 2,000; M. Gaston Menier, sénateur, 1,000; M. de Anchorena, 2,000; Mlle Rachel Boyer, 1,000. — Total : 84,300.

P.-S. — Tous les souscripteurs ont droit à des billets de la fameuse tombola du diamant de 100,000 francs.

LES 40. dansent de 5 à 7, au Pré-Catelan, du 19 au 30 juin ; non membres admis. Ecrire de GIAFFERRI, 16, Bd Montmartre

Dans tous les pays du monde, les femmes les plus jolies sont celles qui se servent de la REINE DES CRÈMES.

LE "TIP" remplace le Beurre
Aug. PELLERIN ouvre un Nouveau MAGASIN de VENTE
106, RUE SAINT-LAZARE (près de la gare)

EN EXCURSION ET EN VOYAGE !!! Emportez un APPAREIL PHOTO
N'oubliez pas Que PHOTO-PLAIT 37 et 39, Rue Lafayette, PARIS-OPÉRA
Vend les Meilleurs - Cat. gr. sur dem.

Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la dernière bande d'abonnement et de 50 centimes pour tous frais. Il ne pourra être fait droit qu'aux demandes présentées dans les conditions ci-dessus.

Situations
Brochure envoyée franco
PIGIER rue de Rivoli, 53, PARIS

BLOC-NOTES

ON va bientôt ouvrir aux visiteurs la maison de Victor Hugo, place des Vosges. On y pourra contempler des manuscrits, des dessins, des objets familiers, etc. Minutieusement, pieusement M. Raymond Escholier les avait réunis et groupés avant la guerre. Mais la guerre interrompit sa belle besogne, et c'est aujourd'hui seulement que, retour du front, le conservateur met, comme l'on dit, la dernière main à une exposition d'un intérêt si émouvant.

On ne saurait assez familiariser la foule avec les grands génies disparus, la faire pénétrer rétrospectivement dans leur intimité, se soucier de son élévation morale et intellectuelle. De même qu'il y a un peu partout des « centres » affectés aux blessés de la guerre, il doit y avoir des « centres » où se rééduqueront le cerveau, l'âme de ceux que la guerre a comme « désaxés », qui, hantés par le souci de défendre un pays, se sont, à cause de l'impérieuse dureté de leur besogne, absorbés en elle corps et cœur, au détriment de ce qui faisait, avant, la joie, l'orgueil, la noblesse de vivre. Un utilitarisme farouche a dû remplacer, remplace encore pour beaucoup les belles joies de l'intelligence, le goût, le culte de l'art. Mais l'art va prendre sa revanche. Cela s'aperçoit à des signes certains. Les musées regorgent de visiteurs, les publications littéraires se multiplient, les entreprises dramatiques neuves et désintéressées abondent. C'est un renouveau. Il fallait l'attendre, le souhaiter. Comme l'écrivait Rodin dans un livre admirable : « C'est la joie de l'intelligence qui voit clair dans l'univers et qui le recrée en l'illuminant de conscience. » Voilà une phrase qu'on ne saurait trop méditer au lendemain d'une guerre, à la veille d'une paix qui, elle aussi, doit être « victorieuse ».

Edmond SEE.

Serment d'amour

L'éveil du cœur est précoce chez les musiciens illustres. Berlioz fut amoureux fou à sept ans. Mais Massenet ne fut guère moins prématuré, à en croire cette curieuse anecdote contée par une femme en cheveux blancs à la millième de *Manon* :

— Oui ! J'ai connu l'auteur de *Manon*, confessait-elle... Il y a bien longtemps ! J'étais alors une fillette en jupes courtes et lui un garçonnet aux mollets nus. Mais le petit bonhomme me donna une véritable preuve d'amour. A l'instar de beaucoup d'enfants nerveux, le petit Jules Massenet rongeait furieusement ses ongles. Nous avions le même professeur de piano.

» — Si vous vous corrigez de cette mauvaise habitude, lui dit un jour le maître, je vous ferai jouer un morceau avec la jolie petite demoiselle que vous avez rencontrée plusieurs fois ici.

» — Bon ! Mais combien faut-il de temps pour que mes ongles repoussent ?

» — Un mois environ.

» — C'est beaucoup ! soupira le jeune virtuose. »

Mais que ne peut l'amour sur un jeune cœur ? Un mois après, les deux enfants exécutaient à quatre mains, et avec brio, un morceau assez ardu.

Une rose nouvelle

Notre Concours de roses de Bagatelle retrouve ses plus flatteurs succès d'antan. Pour assister aux travaux du jury, qui se réunissait hier, un rosiériste américain réputé, M. Howard, de Californie, avait fait tout exprès la traversée de l'Atlantique. La médaille d'or est allée à une rose nouvelle due aux ingénieuses combinaisons de M. Pernet-Ducher, et dédiée au conservateur du Bois de Boulogne, M. Forestier. Les nuances de la lauréate offrent un heureux mélange de rose et de rouge capucine. Mais le Concours de Bagatelle ne peut manquer de nous révéler d'autres trouvailles, d'autres couleurs, d'autres parfums.

Les privilèges des notaires

A-t-on le droit de donner à un cabinet d'affaires le titre de « cabinet notarial » ? Est-il permis de reproduire ce titre sur des affiches et, par le moyen de cette publicité, d'attirer à soi la clientèle réservée depuis tant de lustres à nos honorables tabellions? Un ancien clerc de notaire le croyait, et s'installa en la susdite qualité dans la même commune que son ancien patron. Le notaire engagea une action devant le tribunal civil qui donna tort à l'ancien clerc. Celui-ci alla en appel. La Cour confirma le jugement du tribunal. L'arrêt vint en cassation et la Chambre des requêtes statua sur le pourvoi. L'ancien clerc perd la partie, les notaires ayant le droit exclusif de faire usage d'un qualificatif rappelant les fonctions qu'ils exercent.

Un vétéran

Le « Danebrog », le drapeau danois, a vu célébrer ces jours-ci, à Londres, son 700e anniversaire; c'est, de beaucoup, le plus ancien de tous les emblèmes nationaux. Sa croix blanche sur fond rouge est l'image d'une apparition miraculeuse qu'eut Waldemar le Victorieux, lorsque, à la tête de ses troupes, il attaqua les Esthoniens à Reval en 1219.

D'après une certaine version de la légende, ce drapeau, couleur de sang, serait tombé du ciel parmi les rangs danois. Quoi qu'il en soit, il est indubitable que l'origine de cette oriflamme remonte au treizième siècle et qu'elle était aux Danois ce qu'était aux Français la bannière de Saint-Denis — qui fut arborée à Azincourt pour la dernière fois :

Plus ne crierons à Saint-Denis,
Mais Jeanne la Pucelle sera sainte de France.

LES JEUDIS DE MADO

ÉGOÏSME

Mado revient chez elle congestionnée de fureur. Elle jette avec rage son chapeau et se laisse choir, accablée, dans un fauteuil.

— La vie n'est plus possible! La campagne, la province, n'importe où, n'importe quoi... mais je ne veux plus rester à Paris. Du reste, c'est bien simple, nous ne le pouvons plus.

— Qu'est-ce qu'il y a encore? demande Monsieur.

— Il y a que je cours Paris depuis deux jours pour trouver une ouvrière en journée et que je ne trouve rien. Celles qui savent travailler ne veulent pas travailler, et celles qui veulent bien travailler ne savent rien faire.

— Prends-en une et mets-la au courant...

— Faire des apprentissages? Pour que, le jour où elle sera en état de monter une jupe ou d'épingler un corsage, elle me mette le marché en main? Ah non!

— Evidemment, convient Monsieur, l'existence se complique.

— Encore, si les gens étaient aimables, polis... Mais il faut voir comment on vous reçoit, sur quel ton on vous répond. J'ai été chez dix ouvrières aujourd'hui; sans même prendre la peine de m'écouter, neuf m'ont répondu que tout leur temps était pris.

— C'était peut-être vrai...

— Admettons... Pour celles-ci je ne dis encore rien... Mais la dernière : j'ai cru que j'allais avoir un coup de sang. Je commence par lui expliquer qu'elle m'a été indiquée par Mme Plantin, je lui expose ce dont j'ai besoin : pas de grande couture, des raccommodages; enfin, je mesure mes paroles, comme si je m'adressais à un ambassadeur. Elle m'écoute avec condescendance, et me déclare tout de suite que c'est 8 francs par jour, plus les repas. Je ne discute même pas. Qu'est-ce que tu veux discuter? J'accepte tout, je trouve tout parfait. Alors, elle me dit :

» — Donnez-moi votre adresse; si » j'ai un jour ou deux, je verrai...

— Bref, viendra-t-elle ou ne viendra-t-elle pas?

— Elle ne viendra pas. D'ailleurs, si elle venait, je ne la prendrais pas : on ne me fait tout de même pas une grâce en acceptant mon argent! Enfin, ai-je tort?

— Tu as raison.

Trois jours plus tard, le matin, on sonne : « C'est l'ouvrière », annonce Mélanie.

— Ça, ricane Mado, c'est un peu fort! Elle vient quant ça lui plaît, sans se préoccuper de savoir si cela m'arrange ou non. Et il faudrait que moi... Oh! mais non!

— Profite de ce qu'elle est là pour lui faire faire le plus urgent, conseille Monsieur, et ne la reprends plus ensuite.

— Tu crois que ça se fait comme ça? Qu'on n'a qu'à ouvrir une armoire pour trouver instantanément de quoi occuper une ouvrière? Quand une ouvrière doit venir, on prépare son travail la veille, autrement c'est une matinée perdue. Quel aplomb! Je te le répète : la vie n'est plus possible.

Cependant, Mélanie, impassible, attend des ordres; Monsieur passe dans son cabinet de toilette, s'habille et sort. Quand il revient à midi, le couvert n'est pas mis. Il s'en étonne :

— Que veux-tu, lui jette Mado au passage, Mélanie et moi, nous avons été occupées jusqu'à 11 heures avec l'ouvrière.

— Comment? L'ouvrière est là? Tu devais la renvoyer? J'aime ta logique!...

Mado attend que Mélanie ait fermé la porte de sa cuisine, puis se retourne d'une pièce, et, les sourcils froncés, les yeux dans les yeux de son mari :

— C'est toi qui repriseras les serviettes? Egoïste, va!

MAURICE LEVEL.

L'éclipse et la sans-fil

Les signaux de télégraphie sans fil sont d'autant mieux perçus que la lumière du soleil est moindre. On les reçoit plus aisément et à des distances plus grandes pendant la nuit, l'atmosphère éclairée par le soleil devenant en quelque sorte impure, opaque pour les ondes électriques. Mais quel effet une éclipse de soleil a-t-elle sur la transmission des sans-fil ? C'est le problème qu'on a pu étudier lors de l'éclipse solaire du 29 mai dernier. A mi-chemin du Brésil et du Congo, en plein Atlantique, on trouve dans l'île de l'Ascension un poste de télégraphie sans fil anglais d'une force moyenne. En ligne droite, il est à 5,000 kilomètres de Paris. La nuit, ses signaux sont aisément perçus par le poste récepteur de Meudon. Mais on ne les entend jamais le jour. Or, on les a nettement perçus, en plein jour, le 29 mai, pendant l'éclipse, tandis que l'ombre de la lune couvrait une partie de la région qui s'étend de l'île de l'Ascension à Meudon.

La Censure à travers les âges

Durant la guerre, les journalistes, outrés des méfaits de Dame Anastasie, assurèrent que jamais la presse ne fut autant muselée qu'à notre époque. Que ne regardent-ils en arrière ! Les Encyclopédistes, les esprits les plus indépendants du dix-huitième siècle, étaient impitoyables contre les adversaires qu'ils comptaient dans la presse. Voltaire bombardait le lieutenant de police de lettres et de pétitions pour demander l'emprisonnement de ceux qui osaient critiquer ses ouvrages. Les étoiles de théâtre n'étaient pas moins sensibles. Il eût fait beau voir que Renaudot, fondateur de *la Gazette*, se permît d'avoir d'autres opinions que celles de Richelieu ! Il le comptait, il est vrai, avec Louis XIII, parmi ses collaborateurs.

Sous la Révolution, la censure disparut complètement, non pas, bien entendu, sans attendre dans les coulisses qu'on la rappelât à l'occasion. En attendant, *le Journal des Sans-Culottes, le Démocrite français, les Actes des Apôtres* et *l'Agonie des Trois-Bossus* s'en donnaient à cœur joie sans être gênés en rien dans leurs ébats révolutionnaires et satiriques. Bien des revirements eurent lieu pendant les dix ans que dura la Révolution. Sous l'ancien régime, les gazettes contaient la chronique scandaleuse de la cour et de la ville, les faits et gestes des actrices en vue; elles contenaient parfois d'excellents articles littéraires, mais, de politique, il n'en était pas question. Sous le nouveau régime, au contraire, on fait de la politique, encore de la politique, toujours de la politique.

Le 10 août 1792 entendit sonner le glas de la presse française. Marcadier et Camille Desmoulins payèrent de leur tête la lutte qu'ils entreprirent pour la liberté d'écrire. Mais le 9 Thermidor amena la chute de Robespierre et la liberté de la presse.

Le Directoire essaya d'endiguer par des lois le flot journalistique, mais sans succès. Lorsque enfin les journalistes furent menacés de la guillotine s'ils outrepassaient leurs droits, ils durent bien se résoudre à ne rien dire qui déplût au gouvernement.

Quant à Napoléon, il ne témoigna jamais à la presse qu'une considération des plus médiocres. Il fixa à treize le nombre des journaux politiques, et, en 1811, ce chiffre avait baissé à quatre. La première Restauration vit un épanouissement de liberté qu'on n'avait pas vu encore. Depuis lors on peut dire que les périodes de restrictions et de liberté absolue se sont succédé à la façon d'un savant panachage. Mais la Dame Censure qui règne de nos jours n'est certes pas plus terrible que ses devancières. Bien au contraire.

Dans les bois

Sans être botanistes, beaucoup de gens s'intéressent aux fleurs sauvages dont tant de variétés curieuses sont peu connues. Ainsi, dans les terrains calcaires, les premiers orchis de l'année ont paru : l'elléborine blanche et l'orchis-homme. Celui-là se trouve en plein bois ou sous des hêtres isolés, celui-ci sur des pentes herbeuses et bien exposées. L'elléborine, avec ses quelques fleurs blanches, paresseuses à s'ouvrir, n'est pas difficile à trouver. Mais, pour découvrir un « homme », c'est tout juste si l'on peut se passer de la lanterne de Diogène. Les fleurs de l'orchis-homme, bien qu'elles mesurent presque un centimètre et demi de long, sont grêles, et leur couleur, d'un vert jaune, se fond dans l'ambiance. La tige s'élève à trente ou même quarante centimètres, et porte une quarantaine de corolles.

L'orchis-homme est une grotesque petite plante dont chaque fleur présente une caricature, quelque peu simiesque, de la forme humaine. L' « homme » représenté porte un casque important. Ses bras, sans mains, sont fort longs, et ses jambes, sans pieds, sont courtes. Le tout rappelle assez bien les premières tentatives d'un écolier s'efforçant de fixer l'image d'un spécimen de sa race.

"La Grande Maison de Blanc"

a l'honneur d'informer sa clientèle que ses magasins seront fermés tous les samedis à midi et demi. Ses rayons spéciaux de toilettes de sport réunissent un choix varié des plus heureux de tous articles féminins pour villégiatures : robes, capes, chandails, etc. A noter aussi l'extension du rayon de robes, qui offre non seulement des petites merveilles en lingerie, mais aussi en jersey de laine et de soie, qui obtiennent le plus vif succès auprès des élégantes.

La paix et les vacances

Quelle sécurité dans le repos, après cinq ans de troubles ! Toutes les élégances reparaissent, mais on remarque surtout les créations de Lorette, 3, r. N.-D.-de-Lorette, qui chaussent les femmes à la perfection.

De l'harmonie...

Si toutes les femmes vraiment élégantes aujourd'hui dégagent des effluves de « Fleur Bleue », de « Roses d'Orsay », de « Chypre » ou de « Fleur de France », les hommes réputés chics, à leur tour, ont adopté le « Parfum du Chevalier d'Orsay », dont les senteurs, délicatement ambrées, s'harmonisent si bien avec l'arome du cigare et en décuplent le charme.

LE PONT DES ARTS

Sur les couvertures des livres et... les cartes de visite, on abusait du titre de « Lauréat de l'Académie ».

Les Quarante s'en sont aperçus, et ils ont décidé d'y mettre ordre par cet avis très net :

« Les personnes qui reçoivent un *prix* sont seules autorisées à prendre le titre de « Lauréat de l'Académie », mais celles qui n'obtiennent que des *récompenses* ne peuvent inscrire sur les ouvrages qu'elles publient que la seule mention : « Récompensé par l'Académie ».

Et ce n'est pas tout !...

Un autre avis déclare que « le montant des sommes annoncées pour les prix n'est donné qu'à titre d'indication, subordonnée aux variations du revenu des fondations ».

Le comité de la Société des Artistes français s'est réuni au Grand-Palais des Champs-Elysées, sous la présidence de M. Pascal, membre de l'Institut, président d'âge, pour procéder à la nomination de son bureau pour l'année 1919.

Ont été élus : M. F. Flameng, membre de l'Institut, président ; MM. Marqueste et Deglas, membres de l'Institut, vice-présidents ; M. Saubès, secrétaire rapporteur ; M. Defrasse, secrétaire trésorier, et MM. E. Renard, Boisseau, Pascal, membre de l'Institut, et Abel Mignon, secrétaires.

Paraîtront bi-mensuellement *les Cahiers catholiques*, revue d'étude, d'action et d'art religieux.

LE VEILLEUR.

LA CURIOSITÉ

Hôtel Drouot. — *Salle 2* ; Vente après décès. Beaux meubles et objets d'art, tapisseries, tentures, tableaux, bronzes, faïences, argenterie. (Me Petit ; M. Ballu.)

Salle 6 : Première vente après décès de Mlle D... Objets d'art et d'ameublement de 110 à 149, bronzes, pendules, sièges de 169 à 262. (Me Baudoin ; MM. Mannheim et Féral.)

Salle 7 : Exposition. Collection de Mme X... Tableaux anciens et modernes. (Me Lair-Dubreuil ; MM. Petit et Féral.)

Salle 8 ; Vente. Bibliothèque médicale de feu le professeur Pozzi. (Me Lair-Dubreuil ; MM. Bosse et Boulanger.)

Galerie Petit ; Vente. Collection de M. L... de M... Tableaux et dessins modernes et anciens, objets d'art (Me Lair-Dubreuil ; MM. Féral, Petit et Paulme.)

THÉATRES

La première d'aujourd'hui. — A l'Opéra-Comique, à 13 h. 30, *la Fille de Mme Angot*, opéra-comique en 3 actes de Clairville, Siraudin et Koning, musique de Charles Lecocq. (Voir page 6.)

Comédie-Française. — La Comédie-Française affiche, pour dimanche, une matinée de *l'Indiscret* et du *Petit chaperon rouge*, le nouveau spectacle dont la presse a été unanime à constater le succès.

En soirée, *les Sœurs d'amour*, la belle pièce de M. Henry Bataille, dont Mmes Piérat, Berthe Cerny, MM. Léon Bernard et Alexandre sont les admirables interprètes.

Les concours du Conservatoire. — Actuellement ont lieu, rue de Madrid, les concours à huis clos. Voici les résultats :

Fugue : 1er prix, MM. Girard (élève de M. Widor), Lefébure (élève de M. Widor); 2e prix : MM. Hublé (élève de M. P. Vidal), Peters (élève de M. Widor); 1er accessit : MM. Dussant (élève de M. Widor), Briarez (élève de M. Widor) ; rappel à M. Hert (élève de M. P. Vidal); 2e accessit : MM. Lecacheur (élève de M. Widor), Paul Lévi (élève de M. Widor).

Contrepoint : 1er prix. Excellence : Mlle Vanrelbourg, M. Souchon (élèves de M. Caussade) ; Mlle Leleu (élève de M. Caussade); 2e prix à l'unanimité : Mlles Demarguez, Goudemon (élèves de M. Caussade) ; 1er accessit : Mlle Plé, rappel à Mlle Morisseau (élèves de M. Caussade) ; 2e accessit : Mlles Coussard, Despas (élèves de M. Caussade).

Solfège (chanteurs) : Hommes, pas de 1re médaille ; pas de 2e médaille ; 3e médaille : M. Lemay (élève de M. Vernaelde) ; rappel à M. Cadayé (élève de M. M.-S. Rousseau). — Femmes : 1re médaille : Mlles de Surmont, Cossin (élèves de M. M.-S. Rousseau), Ballard (élève de M. Vernaelde) ; 2e médaille : Mlles Dolléans (élève de Mme Vinot), Talabot, Caro (élèves de M. M.-S. Rousseau); rappel à Mlle Lanquetin (élève de M. Vernaelde) ; 3e médaille : Mme Van Hondt (élève de M. M.-S. Rousseau), Mlles Allard (élève de Mme Vinot), Soubiran (élève de M. Sujol).

Les directeurs invitent les auteurs. — Les membres de la Société amicale des directeurs de théâtre se réuniront le 25 juin dans un dîner auquel ils ont convié les membres de la commission des auteurs.

PETITES NOUVELLES

— Le service de seconde pour *Paris-New-York*, au Trianon-Lyrique, sera reçu ce soir.

— C'est Mlle Renée Pierny, — qu'il ne faut pas confondre avec Mlle Pierly, — qui joue *les Roses rouges*, au théâtre de l'Odéon.

— M. Max Maurey a engagé M. Jean d'Yd, aux Variétés.

— L'Opéra-Comique reprendra deux œuvres d'Offenbach : *les Deux Bavards* et *le Mariage aux lanternes*.

BRICHANTEAU.

L'ASSAUT DE LA VICTOIRE ! AU NOUVEAU-CIRQUE, 8 h. 1/2 LE 20 JUIN

Où aller par ces chaleurs ??... AUX VARIÉTÉS
Il y règne une fraîcheur délicieuse et on s'amuse follement en écoutant
UN MARIAGE PARISIEN
dont la mise en scène est un émerveillement pour les yeux, et la musique un enchantement pour l'ouïe
OPERETTE POUR FAMILLES

LA FRAICHEUR DE LA SALLE DE MARIGNY
n'a d'égale que celle des merveilleux costumes
D'ALADIN
Féerie de RIP -- Maquettes de BAKST

THEATRE DES CAPUCINES. — Le Tout-Paris élégant se donne rendez-vous aux Capucines pour applaudir **Le Bonheur de ma Femme**, la délicieuse comédie de MM. René Peter et Maurice Soulié, remarquablement interprétée par Victor Boucher, Jane Renouardt, A. Dubosc, Cousin, Blanche, Lucy Mareil, Barral et Marg. Peuget.

J. FUSIER Les 4 plus Jolis — A LA — Garçon de Paris
Charles FALLOT — EN TH...
PIE
MISS EVA REID — ET LUCY P...
G. SECRETAN L. BERTON — QUI CHANTE — D'VILLIERS J. BAUMER

AMBASSADEURS. — Aujourd'hui, matinée de la sensationnelle **Revue Shocking** ! avec son merveilleux Défilé des Demoiselles à marier.

ALCAZAR D'ETE. — Dancing, Concert, Skating. Tous les jours, matinée et soirée. Demain vendredi, grande redoute masquée noir-blanc. Costumes au choix. Tenue de soirée de rigueur pour les personnes non costumées. Prix d'entrée : 20 francs.

GAUMONT PALACE
PROGRAMME DU VENDREDI 20 AU JEUDI 26 JUIN 1919
SESSUE HAYAKAWA
dans : DRAME AU PAYS DE L'IVOIRE
aux péripéties tragiques et émouvantes
CHARLOT VOYAGE
avec le vrai Charlie Chaplin
LOUPS DE MER ET CŒUR D'ENFANT
interprété par l'espiègle Vivian Martin
Actualités, Attractions toujours variées
Grand orchestre symphonique de 60 musiciens.
LA SALLE LA PLUS FRAICHE DE PARIS

A LA FOIRE DE BORDEAUX

LA DROGUERIE CENTRALE DU SUD-OUEST
(Maison G. Thomas, à Agen)
Administrateur général : A. Trenty

a fait une très belle exposition d'articles sortant de ses nouveaux laboratoires et usines : Produits chimiques, Produits galéniques, Produits spécialisés. Cette importante maison du Sud-Ouest a, pendant la guerre, augmenté sa production et développé la partie industrielle chimique lui permettant de lutter avec avantage contre les produits allemands ; aussi, sommes-nous heureux de signaler les initiatives de ce genre.

(A suivre.) Jean BARSAC.

ARTHRITIQUES
VITTEL GRANDE SOURCE
Dans toutes Pharmacies et Maisons d'alimentation, et 24, rue du 4-Septembre, PARIS

LES COURSES

Aujourd'hui, à 2 h., Courses à Longchamp

PRIX DE MONTGEROULT
A réclamer. — 3,000 fr. — 2,100 m. env. (G. P.).

PROPRIÉTAIRES	CHEVAUX	AGE	Poids	Montes probables
Jean Cerf	Fatalitas	3	56	M. Barat
A. Delattre	Vieux Loup	3	56	R. Stokes
A. Aumont	Fine	3	54½	Non part.

PRIX DE SENAILLY
4,000 francs. — Dist. : 1,100 mètres env. (L. D.).

PROPRIÉTAIRES	CHEVAUX	AGE	Poids	Montes probables
W. Vanderbilt	Setauket	4	64	O'Neill
E. Rothschild	Cunning	4	59½	Mac Gee
F. Monnier	Son Phœnix	5	58	Non part.
Mme Rigaud	Calornis	3	53	X...
L. Maupoix	Attale	3	53	R. Stokes
A. Macomber	Philippa	3	51½	Sharpe
Camille Blanc	La Dame Blanche	3	51½	Non part.
E. Rothschild	Lupercale	3	51½	Non part.

PRIX DE LONRAY
6,000 francs. — Dist. : 2,000 mètres env. (M. P.).

PROPRIÉTAIRES	CHEVAUX	AGE	Poids	Montes probables
H. Randon	Horizon Bleu	4	57	R. Sauval
E. Rothschild	Tartufe	4	57	Mac Gee
V. Semaine	Ad Gloriam	4	55½	Garner
W. Vanderbilt	Haliotis	3	53	O'Neill
Bartholomew	Saint Hélier	3	50	Non part.
Cte de Cimera	Randolph II	3	50	P. douteux
A. Eknayan	Mysie	3	50	G. Thomas

PRIX DE LA MOSKOWA
8,000 francs. — Distance : 4,000 mètres environ.

PROPRIÉTAIRES	CHEVAUX	AGE	Poids	Montes probables
Mis Béjarry	Royal Spade	4	62	M. Allem.
Jean Lieux	King's Cross	5	60½	E. Allemand
H. Randon	Le Docteur	4	56	L. Bara
Vte La Lande	Lavoisier	3	46	R. Brethès
E. Rothschild	Ouche	3	44½	Non part.

PRIX DE VICTOT
6,000 francs. — Dist. : 2,000 mètres env. (M. P.).

PROPRIÉTAIRES	CHEVAUX	AGE	Poids	Montes probables
V. Duret	Mihran	6	64	Bellhouse
Vte Pontavice	Zizanie II	4	58	J. Cooke
E. Rothschild	Scaletta	4	55½	Mac Gee
W. Vanderbilt	Brumado	3	50	O'Neill
P. Fournier	Le Rapin	3	50	P. douteux
A. Eknayan	Son Négofol	3	50	G. Thomas

PRIX D'IBOS
Handicap. — 5,000 fr. — 2,400 m. env. (G. P.).

PROPRIÉTAIRES	CHEVAUX	AGE	Poids	Montes probables
Jean Prat	Maraussan	6	61	C. Korb
J.-D. Cohn	Simarra	6	60½	G. Stern
Mis Béjarry	Royal Spade	4	50	M. Allem.
E. Mayer	Balek	5	40	Paillassa
D. Lefebure	Japon	3	40	R. Brethès

De gauche à droite et de haut en bas : PRIX DE LA PASSERELLE : 1. Raglan (walk-over). — PRIX DES GRESSETS : 1. La Dame Blanche, 2. Thessalie. — PRIX DE FLEURY : 1. Gardeuse, 2. Pantomime (loin derrière). — PRIX DE PALAISEAU : 1. Héligoland, 2. Sundgau, 3. Usatovo, 4. Chevron. — PRIX DE VAUHALLAN : 1. Ifold, 2. Bus, 3. Manou. — PRIX VELASQUEZ : 1. Rosolin, 2. Plume au Vent.

Prévisions pour Longchamp

Prix de Montgeroult. — FATALITAS.
Prix de Senailly. — SETAUKET, *Philippa*.
Prix de Lonray. — HALIOTIS, *Horizon Bleu*.
Prix de la Moskowa. — KING'S CROSS, *Lavoisier*.
Prix de Victot. — MIHRAN, *Brumado*.
Prix d'Ibos. — MARAUSSAN, *Simarra*.

Saint-Cloud. — Résultats du 18 juin

PRIX DE LA PASSERELLE
A vendre aux enchères. — 2,500 fr. — 2,100 mètres.
1 RAGLAN, A. Veil-Picard (V. Garnier).... Walk-over

PRIX DES GRESSETS
3,000 francs. — 900 mètres.
1 LA DAME BLANCHE, Camille Blanc..G. 41 » 19 »
(J. Jennings)..........P. 20 » 8 50
2 *Thessalie* (Marsh)..........P. 16 50 8 50
3 *Chamade* (R. Brethès)..........P. 51 50 20 »
4 Œil de Roi (Niaudot). — Non placés : La Faucheuse (O'Neill) ; Alcala (G. Stern) ; Doué (M. Allemand) ; Le Mortaillable (R. Stokes).
2 longueurs, 5 longueurs, 3/4 de longueur.

PRIX DE FLEURY
A réclamer. — 2,500 francs. — 1,400 mètres.
1 GARDEUSE, J. Cerf (G. Martin)....G. 13 50 6 50
2 Pantomine (Lemmel).
10 longueurs.

PRIX DE PALAISEAU
3,000 francs. — 2,400 mètres.
1 HÉLIGOLAND, F. Drouhard........G. 18 50 8 »
(A. Adèle)..........P. 14 50 6 50
2 *Sundgau* (G. Thomas)..........P. 30 50 14 50
3 Usatovo (Niaudot) ; 4 Chevron (Paillassa). — Non placé : Lang Hou (R. Bara).
3 longueurs, courte tête, 3 longueurs.

PRIX DE VAUHALLAN
Handicap. — 4,000 francs. — 3,100 mètres.
1 IFOLD, G. de Castelbajac..........G. 44 50 21 »
(R. Stokes)..........P. 22 50 11 50
2 *Bus* (O'Neill)..........P. 27 » 13 »
3 Manou (Hanson) ; 4 Reine Constante (R. Sauval). — Non placés : Quamoclit (A. Adèle) ; Jacqueline II (Paillassa).
6 longueurs, courte encolure, 10 longueurs.

PRIX VELASQUEZ
3,000 francs. — 2,100 mètres.
1 ROSOLI, F. Grumetz (Hobbs)......G. 17 » 9 »
2 Plume au Vent (R. Stokes) ; 3 Nabel (G. Thomas).
3 longueurs, 6 longueurs.

Ayuntamiento de Madrid

LA SEMAINE ÉLÉGANTE

PETITS DÉCOLLETÉS

En attendant que nous revenions aux véritables robes à paniers, vers lesquelles nous nous acheminons nettement, les robes d'un aspect très dix-huitième siècle sont fort amusantes. Alors qu'on voit quelques robes décolletées, au point qu'elles n'ont plus ni manches, ni dos, ni côtés au corsage, et seulement une manière de plastron plus ou moins montant, certaines femmes, depuis quelques jours, portent des robes vieillottes à peine décolletées, garnies de plumes d'autruche, de fleurs ou de bouclettes de ruban.

L'éventail de plumes reparaît.

La dentelle reparaît aussi sur les robes du soir. On l'utilise sur les côtés, en quilles ou en soufflets, élargissant la silhouette, ou bien en coquillés, en volants, qui nous changent de la robe à frange à ligne droite et tombante. Les grosses roses sans feuillage se piquent à la ceinture ou au bord du décolleté : il y a bien longtemps que nous ne voyions plus de fleurs sur les robes. Un autre revenant, c'est l'éventail, que nous n'utilisions plus depuis bien des années. La forme des robes n'est pas étrangère à ce renouveau; et, naturellement aussi, l'engouement pour la danse, qui ne diminue pas, malgré la température chaude. L'éventail de plume d'autruche reparaît; on le fait en plume non frisée, assez grand comme dimensions et irrégulier de forme, semblant une aile déployée. On emploie aussi pour ces éventails les plumes d'aigle, droites et un peu raides, et on les dispose selon la même forme. Il faut avouer que ce grand éventail « évente » véritablement, alors que l'éventail de nacre, d'écaille ou d'ivoire ajouré, qui est aussi fort à la mode, prête à de jolies attitudes, mais n'a guère d'utilité réelle. Les éventails de vernis-Martin, et tous les éventails anciens sont aussi très recherchés; on en fait de très modernes en bois découpé, aux teintes vives, d'une fantaisie amusante. Sur ceux en écaille ajourée, ou en ivoire, de grands chiffres de marcassite mettent une note luxueuse. L'écaille est, du reste, très à la mode; non seulement on en fait des manches d'ombrelle, des bijoux, bracelets ou larges pendentifs agréables à porter sur les robes d'été, mais aussi tous les menus bibelots : boutons, boucles de souliers, coulants de ceinture, qui complètent la toilette féminine et lui donnent un cachet personnel et recherché. — JEANNE FARMANT.

Robe de satin blond et tulle perlé du même ton. — JENNY.

Robe de tulle à tunique ample et satin noir. — CHERUIT.

Robe de crêpe satin et chantilly noir. MARTIAL ET ARMAND

Robe de mousseline blonde frangée de singe. — BEER.

LES MANTES

Capes et pèlerines sont parfois un peu encombrantes comme manteaux de jour; mais il faut avouer qu'on ne saurait trouver un vêtement du soir plus commode et plus élégant. Un peu ample, en satin noir, en panécla ou en duvetine, la cape fait le plus délicieux manteau à jeter sur une robe, que celle-ci soit décolletée très largement ou simplement échancrée comme le sont certaines robes d'un genre un peu vieillot. Les femmes à l'allure très élégante se drapent dans les plis souples de ces capes avec infiniment de grâce, soit qu'elles les portent tombant en plis lourds et souples, soit qu'elles les enroulent, avec un geste qu'il faut savoir faire avec chic. Les mantes en taffetas, en broché, en mousseline de soie, en dentelle ocrée ou en dentelle d'argent ou d'or ont un aspect dix-huitième siècle très séduisant. Celle-ci est faite d'un taffetas glacé vert et gris; l'ampleur du tissu semble maintenue par une grosse coulisse fixant un volant double. Ce volant forme un col souple retombant en ruche autour du cou. La doublure est faite d'une mousseline d'or qui laisse au vêtement toute sa souplesse et toute sa légèreté. On fait aussi très souvent, cette année, des mantes en linon ou en mousseline. — J. F.

Mante de taffetas glacé

BLOC-NOTES

— La mode ne nous offre-t-elle pas assez de variété pour que les femmes ne se croient pas obligées de se mettre en uniforme? Certes, les franges ont une jolie souplesse, qui leur a valu un succès mérité, mais il y a vraiment abus, et les robes aux longues franges n'ont rien de bien joli.

— Rien n'est plus joli qu'un chapeau seyant, s'harmonisant avec les reflets d'une épaisse chevelure soigneusement entretenue par l'*Extrait capillaire des Bénédictins du Mont Majella.* Voilà un produit dont on ne peut se passer, car il empêche et arrête la chute des cheveux, les fait repousser, retarde leur décoloration. C'est par une demande directe à *l'administrateur E. Senet, 26, rue du Quatre-Septembre, Paris,* qu'on évite toute contrefaçon.

— Les calottes de nos chapeaux, hautes et droites au commencement de la saison, abandonnent leur raideur et se laissent aller en un mouvement qui s'affaisse en arrière. Aux courses, beaucoup de chapeaux nous montrent cette calotte nouvelle.

— Est-ce à cause de la cherté des bas que plusieurs femmes se sont dit que pendant les beaux jours elles s'en passeraient ? C'est peu probable, car ce qu'elles économisent d'un côté, elles le dépenseront en épilage... et en maquillage, car on ne peut décemment montrer que des jambes très blanches délicatement veinées. Alors ?...

LE CHIC DE LA SAISON

Aucune robe n'a de chic que si elle est posée sur un corset impeccable. Nulle ne sera donc mieux mise en valeur que portée sur une gaine Parabère. Le mot gaine dit la façon dont ce corset moule le corps, auquel il donne une ligne parfaite et une souplesse charmante. Il faut en visiter l'exposition, 12, rue Tronchet, et y choisir parmi les nombreux modèles celui qui conviendra particulièrement à votre silhouette et l'idéalisera comme vous le désirez.

PETITS CONSEILS

Mme Madeleine de R... répondra à toutes les questions féminines qui lui seront posées. Timbre pour lettre personnelle.

Suzy. — Amaigrissement assuré par les « Pilules de Gigartina » de Desvilles, pharmacien, 24, rue Etienne-Marcel (12 fr. le flacon franco ; 7 fr. le demi). Ce vilain duvet sera vite détruit par « Titania » (4 fr. 50 franco), même adresse.

Tanagra. — Usez pour vos lèvres de la pommade de concombre et évitez de les mettre en contact avec les acides. Employez de l'eau bien chaude pour vos cheveux et faites-y dissoudre d'abord un bon morceau de carbonate. On les parfume en les frictionnant avec une eau quelconque. Comme eau de toilette, je ne vois que l'eau de Cologne ou de lavande et les vinaigres.

Gladys. — Trempez vos bas de soie noirs ou de couleur dans de l'eau bouillante — un litre — et pressez-y la moitié du jus d'un citron. Frottez vos bas, sans savon, des deux côtés et rincez à l'eau claire.

V., 2. — Faites-les tremper dans l'alcool 4 ou 5 heures, puis mettez-les dans de la sciure de bois pour les sécher. Enlevez la sciure avec une brosse douce.

LAXATIF-ORGEAT

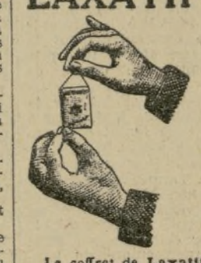

Usez-en pour vous bien porter

UN SEUL SACHET PAR SEMAINE :: SUFFIT :: :: ::

Le coffret de **Laxatif-Orgeat** (5 sachets dosés) est envoyé franco contre 2 francs, sur demande adressée au **Laxatif-Orgeat**, 36 *ter*, rue Rivay, Levallois-Perret (Seine)

SPORTS

Les Jeux interalliés. — Pour aller au stade Pershing, des services d'autobus ont été organisés partant de la station de métro Porte de Vincennes et conduisant à la porte du stade. Le nombre de tramways Champigny-La-Varenne, partant du même métro et aboutissant au stade, sera augmenté. Enfin des trains spéciaux seront organisés à la gare de Bastille-Vincennes, desservant toutes les stations du parcours. Le stade est à 1 kilomètre de la gare de Joinville. Tous détails sur l'organisation de ces services seront donnés ultérieurement.

ATHLÉTISME

Le prix du président de la République. — Cette épreuve, organisée tous les ans par l'U.S.F.S.A., sera disputée aujourd'hui sur le terrain du Stade Français, à Saint-Cloud.

BOXE

La victoire de Beckett sur Goddard. — Le match qui mettait en présence Joé Beckett et Franck Goddard pour le titre de champion d'Angleterre des poids lourds s'est terminé, à la surprise générale, par la victoire rapide et décisive de Beckett sur le tenant du titre.

L'enjeu était une bourse de 50.000 francs.

Parmi les très nombreux spectateurs figuraient l'amiral en chef D. Beatty, et les aviateurs Alcock et Brown

Au National Sporting-Club. — Nous rappelons que c'est ce soir, à 9 heures, que sera donnée, au pavillon Dauphine, salle de l'Etrier, une soirée de gala avec cinq combats, dont deux sensationnels. Au programme : Vittet contre Prunier et Francis Charles contre Maestrini. La valeur des hommes opposés et leur combativité sont connues de tous.

On peut louer d'avance au 36, avenue de l'Opéra. Téléphone Central 17-51.

NATATION

Les Championnats de France interscolaires. — Ils seront disputés à Paris, le 5 juillet, sous les auspices de l'U.S.F.S.A.

Savonnerie MICHAUD PARIS

Voulez-vous avoir la main douce et blanche?

LE SAVON ONCTUOSIS

TRES PRATIQUE POUR LE BAIN

AFFINE ET EMBELLIT LA PEAU

En vente partout

ABONNEMENTS DE SAISON

Afin d'éviter à nos lecteurs les inconvénients qu'ils pourraient rencontrer pour se procurer « Excelsior » dans certaines localités, nous avons créé des abonnements de saison au tarif suivant :

1 semaine..	France..	1 fr. 25	Etranger..	2 fr.
15 jours.....	—	2 fr. 50	—	4 fr.
1 mois.....	—	5 fr. »	—	8 fr.

Dans l'impossibilité de faire recouvrer ces sommes, prière de vouloir bien accompagner toute demande du montant de l'abonnement.

LA Célèbre POUDRE DE PERLES FINES

Teintes Classiques

Teintes Nouvelles Inédites.

Embellit Rajeunit

EN VENTE PARTOUT

PARFUMERIE LA PERLE

BARDIN & Cie

35, Boul^d des Capucines, PARIS

A la Jeune France

TOUS LES VÊTEMENTS DE SPORTS & DE VILLE

les mieux assortis

13 AVENUE DES TERNES PARIS

LA PARISIENNE élégante s'habille chez NINO & Cie

60, rue Richelieu, Paris, parce que ses costumes ont le chic et la souplesse qui font la jeunesse.

Téléphone : Central 74-27

A importante maison commerciale, industrielle désirant agence dans Paris je mets à sa disposition concours, beaux bureaux centraux avec clientèle de gros France, étranger.

Capelli, 32, rue Saint-Marc.

Bulletin du Livre

NOUVEAUTÉS

Chez Delagrave :

CH. BOUVET : **Les Couperin**, Organistes de l'Eglise Saint-Gervais. 16 planches. 18 f.

BOITEL et FOIGNET : **Synthèse du Droit.** Encyclopédie juridique pour tous. 9 f.

PUPIN : **Richesse privée. Finances publiques**, 4 f. 55.

DU BLED : **Histoire des Jeux**, 4 f. 55.

Chez Bernard Grasset :

JULIETTE ADAM : **La Vie des Ames**, 4 f. 55.

Chez Albin Michel :

RAPHAËL GIOVAGNOLI : **Spartacus.** Roman des aventures extraordinaires de Spartacus et de ses légions. Traduction de J. Bienstock. Deux volumes. 9 f.

JEAN WALY : **Cadillon.** Roman gai de la guerre. Un vol., 4 f. 50.

Chez Plon :

MAURICE MOREL : **Titote**, 4 f. 50.

A la Renaissance du Livre :

MAURICE DUPLAY : **Le Page de Madame de Foncine**, roman, 4 f. 50.

Chez Tallandier :

JULES MARY : **Suppliciée!!!** Roman inédit. Episode de la guerre dans les Ardennes. 4 f. 75.

ACTUALITÉS - RÉIMPRESSIONS

Chez Plon :

HUYSMANS : **Les Foules de Lourdes**, 4 f. 50.

HUYSMANS : **En Rade**, 4 f. 50.

DOSTOÏEWSKI : **Le Crime et le Châtiment**, 4 f. 50.

PAUL VERLET : **De la boue sous le ciel**, 4 f. 50.

A la Renaissance du Livre :

Dr TOULOUSE : **Comment utiliser la Guerre.** 3 f.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Relations entre Paris-Quai d'Orsay et les stations thermales de la Bourboule, du Mont-Dore et de Saint-Nectaire

Service de nuit (jusqu'au 15 septembre inclus). — Aller : Départ de Paris Quai-d'Orsay à 18 h. 5, arrivée à Chamblet-Néris à 7 h. 14, à Evaux-les-Bains à 1 h. 56, à La Bourboule à 6 h. 11, au Mont-Dore à 6 h. 30, au Lioran à 9 h. 36, à Vic-sur-Cère à 10 h. 38.

Retour : Départ de Vic-sur-Cère à 16 h. 9, du Lioran à 17 h. 1, du Mont-Dore à 20 h. 41, de La Bourboule à 21 heures, d'Evaux-les-Bains à 0 h. 9, de Chamblet-Néris à 20 h. 16, arrivée à Paris-Quai d'Orsay à 7 h. 37. — Voitures des trois classes avec un compartiment lits-toilette et un compartiment couchettes en 1re classe entre Paris et le Mont-Dore et *vice versa.*

Service de jour (jusqu'au 30 septembre inclus. — Aller (à dater du 7 juin) : Départ de Paris-Quai d'Orsay à 8 h. 3, arrivée à Chamblet-Néris à 16 h. 5, à Evaux-les-Bains à 15 h. 45, à La Bourboule à 18 h. 40, au Mont-Dore à 18 h. 59

Retour (à dater du 8 juin) : Départ du Mont-Dore à 9 h. 37, de La Bourboule à 9 h. 55, d'Evaux-les-Bains à 12 h. 38, de Chamblet-Néris à 10 h. 21, arrivée à Paris-Quai d'Orsay à 19 h. 34.

Wagon-restaurant entre Paris et Eygurande et *vice versa.*

Entre le Mont-Dore et Saint-Nectaire, service automobile du 15 juin au 15 septembre, en correspondance avec les trains de jour et de nuit de ou pour Paris-Quai d'Orsay. Entre le Mont-Dore et Besse, service automobile quotidien du 15 juin au 15 septembre, avec continuation sur Condat trois fois par semaine.

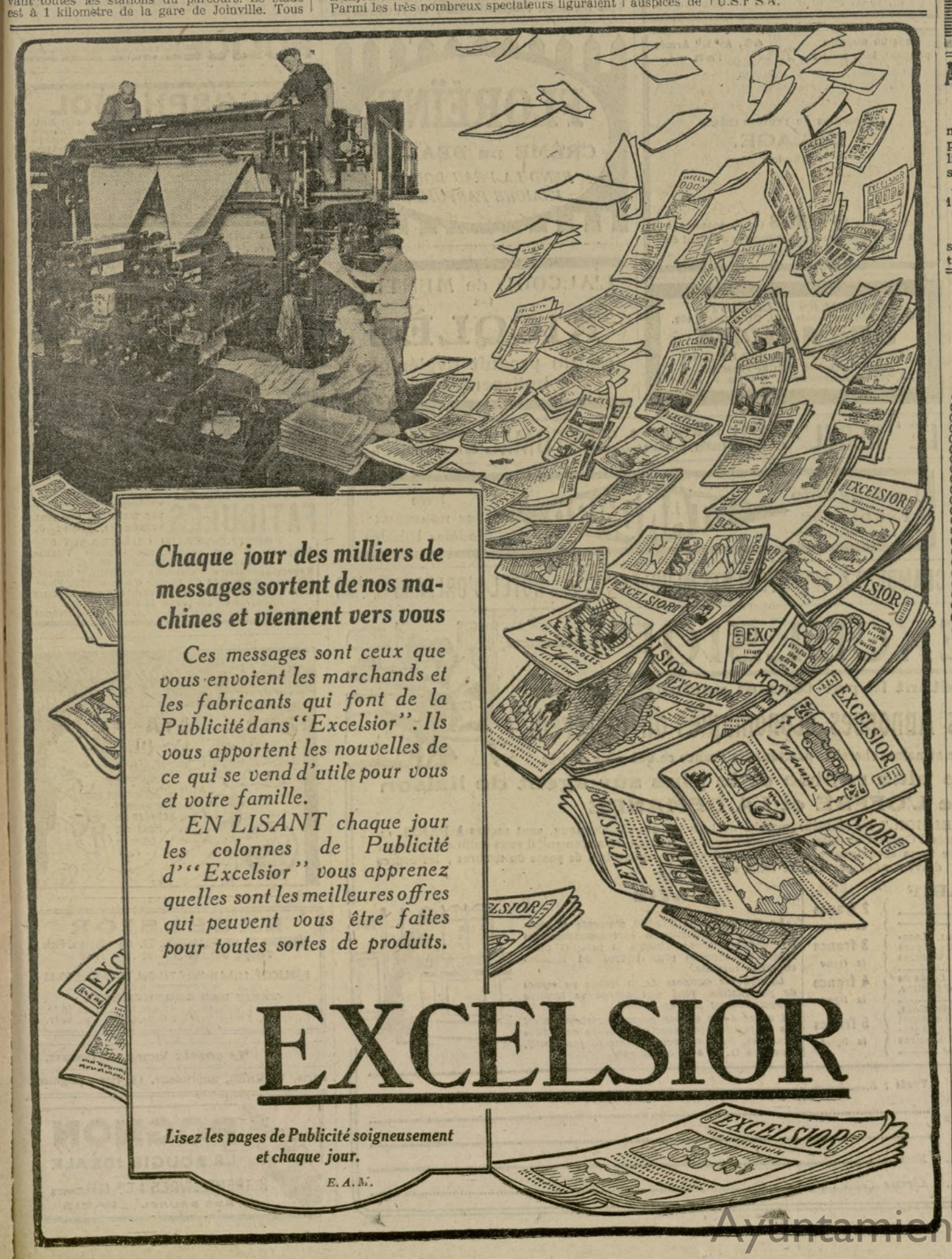

IMPERMÉABLES "SIDAL"

SIDAL

MARQUE DÉPOSÉE

CHIC SUPRÊME -:- Coupe Irréprochable -:- CRÉATION INIMITABLE

SÉRIES PRATIQUES pour Hommes et Dames en Gabardine

MODÈLES Haute Couture en soie caoutchoutée pour la Ville et le Théâtre, pour DAMES, FILLETTES et ENFANTS

EN VENTE dans tous les Magasins de 1er ordre

MAGASIN D'EXPOSITION et D'EXPORTATION, 5, Avenue de l'Opéra

Ayuntamiento de Madrid

LES SPECTACLES D'AUJOURD'HUI

MATINÉES

COMÉDIE-FRANÇAISE

13 h. 30, **LE MARIAGE DE FIGARO**, comédie en 4 actes de Beaumarchais.

Figaro, l'homme de confiance du comte Almaviva, va épouser Suzanne, la femme de chambre de la comtesse. Mais le comte voudrait séduire Suzanne. Une habile substitution de costumes entre les deux femmes permettra à la comtesse de confondre son volage époux.

Chérubin	Mlles	Marie Leconte
Suzanne		Dussanne.
La comtesse		Robinne.
Marceline		Fayolle.
Fanchette		Nizan.
Figaro	MM.	Georges Berr.
Le comte Almaviva		Jacques Fenoux.
Brid'oison		Siblot.
Antonio		Croué.
Un huissier		Falconnier.
Basile		Ravet.
Bartholo		Lafon.
Grippe-Soleil		René Rocher.

OPÉRA-COMIQUE

PREMIERE REPRESENTATION

13 h. 30, **LA FILLE DE MADAME ANGOT**, opéra-comique en 3 actes, paroles de Clairville, Siraudin et Koning, musique de Charles Lecocq.

Clairette, la fille de feu Mme Angot, élevée par les soins des gens de la Halle, doit épouser le coiffeur Pomponnet. Mais elle aime Ange Pitou, le chanteur populaire royaliste, et elle s'ingénie à faire renvoyer la noce. C'est ainsi qu'elle se fait arrêter à la place d'Ange Pitou pour avoir chanté une chanson subversive. Le chansonnier a d'ailleurs pour protectrice Mlle Lange, favorite de Barras et maîtresse du financier Larivaudière. Elle est amoureuse de Pitou, qui ne la connaît pas. Lorsqu'elle apprend que Clairette est éprise de Pitou, elle jure de se venger ; mais Clairette croit que Pitou répond aux avances de la jeune femme. Jalouse, elle révèle à Larivaudière l'intrigue entre Pitou et Mlle Lange et reprend son Pomponnet.

Clairette	Mme	Edmée Favart.
Mlle Lange		Mérentié.
Amaranthe		Bourguignon.
Javotte		Villeite.
Thérèse		Billa-Azéma.
Cydalise		Marzanne.
Delaunay		Colas.
Mme Herbelin		Parry.
Hersilie		Gayas.
Babet		Bernard.
Ange Pitou	MM.	Francell.
Larivaudière		Allard.
Pomponnet		Pujol.
Louchard		Azéma.
Trenitz		Mesmaecker.
Cadet		Bourgeois.
Berteaux		Donval.
Guillaume		Lys.
Un officier		Raymond.
Un incroyable		Eloi.
Un cabaretier		Barthez.

Au troisième acte, divertissement : Mlles Dugué, Liparra, et le corps de ballet.

Chef d'orchestre : M. Masson

ODÉON

14 heures, **LE CRIME DE POTRU**, drame en 4 actes, de M. Charles-Henry Hirsch.

Le soldat Potru, étant en état d'ivresse, a tué son sergent. Le meurtre n'a eu qu'un témoin, Charonneau, qui aide son camarade à égarer les soupçons. Les deux hommes, libérés ensemble, habitent avec leurs parents le même village. Mais les parents de Potru sont de riches fermiers, et la mère de Charonneau est pauvre. Charonneau force Potru à l'embaucher ; il essaie de séduire sa jeune femme, faisant ainsi payer cher à son compagnon le service qu'il lui a rendu. Potru, qui a la conscience bourrelée de remords, veut se dénoncer, mais son grand-père l'en empêche et fait promettre à Charonneau de laisser son petit-fils tranquille, sous la menace que si Potru se dénonce, il livrera également Charonneau.

La mère Charonneau	Mmes	Kerwich.
Toinon		Colliney.
La Mathieu		Barsange.
Jean-Baptiste Potru	MM.	Vargas.
Jean Potru		Grétillat.
Lucas		Duard.
Carpentier, caporal		Jean d'Yd.
Charonneau		Chaumont.
Gavois, soldat		Berthier.
Bazein, soldat		George Scey.
Jean-Mathieu Potru		Dauvillier.
Gaspard, adjudant		Paupelix.
Clerc, sergent		Drain.

AUTRES THÉATRES

Porte-St-Martin, 14 h. 30 ; **Châtelet**, 14 h. ; **Gymnase**, 14 h. 30 ; **Ambigu**, 14 h. 30 ; **Théâtre de Paris**, 14 h. 30 ; **L'Abri**, 15 h. ; **Olympia**, 14 h. 30 ; **Concert Mayol**, 14 h. 30 ; **Casino de Paris**, 14 h. 30 ; **Ambassadeurs**, 14 h. 30 ; **Médrano**, 14 h. 30 ; **Gaumont-Palace**, 14 h. 30 ; **Salle Marivaux**, 14 h. 30 ; **Electric-Palace**, 14 h., même spectacle que le soir.

Nous rappelons à nos lecteurs du front que les coopératives approvisionnées par les Messageries Hachette doivent être à même de leur procurer notre journal sans aucune majoration de prix ; il leur suffit d'en remettre la commande à la coopérative.

LA SOIRÉE LA SEMAINE

OPÉRA

Place de l'Opéra. Tél. Louvre 07-05. Métro : Opéra.

Loges : 21 fr. 50, 19 fr. 30, 18 fr. 20, 14 fr. 90, 13 fr. 80, 7 fr. 85, 4 fr. 90. Baignoires : 18 fr. 20. Fauteuils orch. et balc., 20 fr. 40. Stalles : 13 fr. 80, 7 fr. 95, 4 fr. 40, 2 fr. 75.

RELACHE

Vendredi 20, 20 heures, *Hélène, Coppélia* ; samedi 21, 19 h 30, *Faust* ; dimanche 22, relâche.

COMÉDIE-FRANÇAISE

2, 4, 6, r. Richelieu. T. Gut. 02-22. Mét. : Palais-Royal.

Loges : 14 fr. 50, 11 fr., 10 fr., 8 fr., 7 fr., 5 fr. Fauteuils d'orch. et balcon : 12 fr., 11 fr. 2e, 3e, 4e étages, places de 5 fr. à 1 fr. 10 % en plus pour le droit des pauvres, plus la taxe de guerre.

20 h. 15, **LE PETIT CHAPERON ROUGE**, conte en un acte, en vers, de MM. Claude Jevel et Félix Gandéra.

Suzon	Mme	Huguette Duflos.
Le loup	MM.	Leitner.
Le fiancé		Denis d'Inès.

L'INDISCRET, comédie en 3 actes, de M. Edmond Sée.

Thérèse Valentin ne s'accorde pas avec son mari. Lucien Rivolet s'éprend d'elle, mais il la lasse par des indiscrétions et des imprudences. Lucien promet à Thérèse d'être plus discret à l'avenir, mais il ne tient pas parole, si bien qu'elle finit par rompre avec lui.

Thérèse Valentin	Mmes	Piérat.
Louise Ozive		Maille.
Françoise Marivon		Andrée de Chauveron
Henriette Baige		Nizan.
Mme Baige		Roseraie.
Mlle Laure		Barjac.
Marivon	MM.	Léon Bernard.
Valentin		Alexandre.
Morgin		André Polak
Lucien Rivolet		Roger Gaillard.
Farizet		Escande.

Vendredi 20, 20 h. 30, *Amoureuse* ; samedi 21, 20 heures, *les Affaires sont les affaires* ; dimanche 22, matinée, 13 h. 30, *le Petit Chaperon Rouge, l'Indiscret* ; soirée, 19 h. 45, *les Sœurs d'amour.*

OPÉRA-COMIQUE

Place Boïeldieu. Tél. Gut. 05-76. Métro : 4-Septembre.

Loges : 15 fr. 90, 7 fr. 95, 5 fr. 75. Baignoires : 13 fr. 70. Fauteuils d'orch. et balcon : 15 fr. 90, 13 fr. 70. Parterre : 6 fr. 85 ; 2e, 3e, 4e étages : 10 fr. 40, 7 fr. 95, 5 fr. 50, 3 fr., 1 fr.

20 h. 15, **MADAME BUTTERFLY**, drame lyrique en 3 actes, de P. Ferrier, musique de Puccini.

Un officier américain, Pinkerton, épouse, au Japon, suivant la loi japonaise, Mme Butterfly et en a un enfant. Il retourne en Amérique et s'y remarie. Trois ans après, il retourne au Japon et veut reprendre son enfant. Mme Butterfly, qui l'attendait toujours, le lui donne, mais se tue.

Mme Butterfly	Mlles	Fanny Heldy.
Kate		Marzanne.
Souzouki		Delamare.
La mère		Villette.
La cousine		Bernard.
L'enfant		La petite Jaladis.
La tante		Marini.
Pinkerton	MM.	Fontaine.
Sharpless		Allard.
Goro		Mesmaecker.
Le prince Yamadori		Pujol.
Le bonze		Audoin.
Yokuzide		Belhomme.
Le commissaire impérial		Deloger.
L'officier du registre		Eloi.

L'orchestre sera dirigé par M. Albert Wolff

Vendredi 20, 19 h. 45, *Pelléas et Mélisande* ; samedi 21, 19 h. 45, *les Noces de Figaro* ; dimanche 22, matinee, 13 h. 30, *la Fille de Mme Angot* ; soirée, 19 h. 45, *Manon.*

ODÉON

Place de l'Odéon. Tél. Fleurus 08-32. Métro : Odéon.

Loges : 4 pl., 30 fr. ; 5 pl., 20 fr., 17 fr. 50 ; 6 pl., 18 fr., 21 fr. ; 7 pl., 56 fr. ; 8 pl., 64 fr., 21 fr. Fauteuils d'orch. : 7 fr. Balcon : 8 fr. et 6 fr. ; 2e, 3e, 4e étages : places de 3 fr. 50 à 1 fr. 25.

20 heures, **LE CRIME DE POTRU**, drame en 4 actes, de M. Charles-Henry Hirsch.

(*Voir sommaire et distribution aux matinées*)

Vendredi 20, 20 heures ; samedi 21, mat., 14 h., *Monsieur Alphonse, les Roses rouges* ; soirée, 20 h., *le Crime de Potru* ; dimanche 22, matinée, 14 h., *le Grillon du foyer* ; soirée, 20 heures, *le Crime de Potru* ; lundi 23, 20 heures, *le Malade imaginaire, le Mariage forcé.*

TRIANON-LYRIQUE

(*Subventionné par la Ville de Paris*)

80, Bd Rochechouart. Tél. Nord 33-62. Métro : Anvers.

Av.-scènes, loges, baignoires : 8 fr. Faut. orchestre et balcon : 7 fr., 6 fr., 5 fr., 4 fr. 2e balcon : 3 fr. 25, 2 fr. 75. Galerie : 1 fr. 75. Ts droits compris.

20 h. 15, **PARIS-NEW-YORK**, comédie musicale en 3 actes, tirée de la pièce de M. Francis de Croisset et Emmanuel Arène, par Jean Bénédict, musique de M. Robert Alger.

Pour redorer le blason des de Roncevaux, le fils du duc consent à épouser une riche Américaine, Desdemone, qu'il n'aime pas. Mais le frère de Desdemone, Harry s'éprend d'Hélène, la fille du duc. Celui-ci s'oppose au mariage d'Hélène avec le jeune Américain, ne voulant pas deux mésalliances dans sa famille. Finalement, tout s'arrange : le jeune de Roncevaux rompt ses fiançailles avec Desdemone, qui épousera un de ses compatriotes, et Irène deviendra la femme de Harry.

Hélène de Roncevaux	Mlles	Lucy Vauthrin.
Desdemone		Maguy Warna.
Duch^sse de Roncevaux		Jane Ferny.
Yolande		Beyre.
Micheline		Tchernova.
Odette		Kerié.
Harry Beiroe	MM.	Valliès.
Roland de Roncevaux		Pierre Maudru.
Duc de Roncevaux		Sainprey.
Vicomte de Radieuse		Cardi.
Napoléon Beiroe		José Théry.
Jérémy Jeffield		Seylis.
Bertrand		Darthez.
Bernard		Sylvère.
Sambo		Gregory.

Chef d'orchestre : M. Frigara

Vendredi 20, 20 h. 15 ; samedi 21, 20 h. 15 ; dimanche 22, 14 h. 15 et 20 h. 15 ; lundi 23, 20 h. 15, *Paris-New-York.*

AUTRES THÉATRES

Vaudeville, 20 h. 45, *le Mari, la Femme et l'Amant.*
Variétés, 20 h. 30, *Un Mariage parisien.*
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30, *les Demi-Vierges.*
Châtelet, 20 h., *les Millions de l'oncle Sam.*
Athénée, 20 h. 40, *le Couché de la mariée* (Rozenberg)
Bouffes-Parisiens, 20 h. 30, *Phi-Phi.*
Renaissance, 20 h. 15, *la Grève des femmes.*
Gymnase, 20 h. 45, *le Secret.*
Palais-Royal, 20 h. 30, *la Présidente.*
Sarah-Bernhardt, 20 h. 30, *Napoléonette.*
Ambigu, 20 h. 30, *le Système D.*
Marigny, 20 h. 30, *Aladin ou la Lampe merveilleuse.*
Apollo, 20 h. 30, *la Reine joyeuse.*
Théâtre de Paris, 20 h. 30, *le Roi des Palaces.*
Edouard-VII, 20 h. 30, *l'Ecole des Satyres.*
La Potinière (7, r. Ls-le-Grand), 20 30, *Danseront-ils?*
Th. Femina, relâche pour répétitions de la revue.
Capucines, 20 h. 45, *le Bonheur de ma femme.*
Grand-Guignol, 20 h. 30, *Hara-Kiri, Dead-heat.*
Scala, 20 h. 30, *Madame l'Ordonnance.*
Ba-Ta-Clan, 20 h. 15, *les Cloches de Corneville.*
Th. des Arts, relâche pour répétitions de *Verdun.*
L'Abri, 20 h. 45, *Fraîche et joyeuse.*
Th. Impérial, 20 h. 30, *les 7 baisers capitaux.*
Arlequin (42, r. Douai), 20 h. 45, revue de Davin de Champclos et Mérall.
Cluny, 20 h. 30, *la Dame du 23.*
Déjazet, 20 h. 30, *Amour et Cinéma.*

SPECTACLES DIVERS

Folies-Bergère, *Folies en tête*, revue à gd spectacle.
Olympia, mat. et s., spect. music-hall : 20 ved. et attr.
Casino de Paris, *la Revue* (Spinelly, Dorville, Serjius).
Concert-Mayol, 20 h. 30, *Un mari monte*, de Rip, joué par Prince Rigadin. Partie de concert.
Palace-Théâtre (r. Mogador), 20 h. 45, grande revue (Flory, Chevalier).
Cigale, *Merci tout de même*, rev. (Boucot, Florelle, Merindol, H. Jullien, Bl. Ritier).
Ambassadeurs, 20 h. 30, *la Revue shocking.*
Cirque Médrano, t. l. soirs. Mat. jeudi, dim. et fêtes.
La Pie-qui-Chante, 20 h. 45, Charles Fallot. La Revue.
Perchoir, la Revue *Au trot !* (J. Bastia, Denise Grey).
Boîte à Fursy, 21 h., la Revue, les Chansonniers.
Lune Rousse, 21 h., la Revue, les Chansonniers.
Alcazar (Ch.-Elysées), skating dancing. Mat. et soir.

CINEMAS

Gaumont-Palace, 20 h. 15, *Où la femme triomphe, le Mariage de Chiffon; Jack, roi des détectives.*
Salle Marivaux, 20 h. 30, *Intolérance.*
Electric-Palace (5, Bd des Italiens), *la Lune de miel imprévue*, comédie gaie.

EXCELSIOR *publie, tous les samedis, le programme détaillé de tous les théâtres et spectacles, avec l'indication des prix des places, numéros de téléphone, moyens de communication, l'analyse sommaire et la distribution de la pièce.*

Se reporter au numéro du samedi 14 juin pour les théâtres où il n'y a pas eu de changement de spectacle.

L'HISTOIRE VÉCUE DE LA GRANDE GUERRE
et de la Vie Nationale DEPUIS AOUT 1914
apparaît heure par heure dans la Collection du Grand Illustré Quotidien EXCELSIOR, dont les photographies, prises au jour le jour, constituent la documentation la plus exacte et la plus complète.
Demandez à EXCELSIOR, 20, rue d'Enghien, Paris, les conditions spéciales pour tous les numéros ordinaires
ET TOUS LES NUMÉROS SPÉCIAUX parus pendant les hostilités

TIVOLI 14, rue de la Douane et 19, faub. du Temple — *Tous les jours Matinée à 2 h. 15, Soirée à 8 h. 15* — **Une Volonté** *Comédie dramatique* — LUNE DE MIEL IMPRÉVUE *Comique* — IRRÉSISTIBLE *Comédie*

CIRQUE D'HIVER CINÉMA PATHÉ — *Tous les jours Matinée à 2 h. 15, Soirée à 8 h. 15* — OU LA FEMME TRIOMPHE *Comédie* — MAMAN COLIBRI *Comédie dramatique* — COURSE à L'ABIME 7e épisode de Hands Hup

Bourse de Paris du 18 juin 1919

VALEURS	Cours précédent	Cours du jour	VALEURS	Cours précédent	Cours du jour
PARQUET			Obl. Fonc. 1895	353 ..	357 ..
			— — 1903	390 ..	389 ..
5 0/0 libéré	88 20	88 42	— — 1909	209 ..	209 50
4 0/0 libéré	71 30	71 30	— 3 ½ 1913	400 ..	403 ..
3 0/0 amort.	.. ..	71 50	5 ½ % 1917 lib.	350 ..	350 ..
3 0/0	61 75	61 80	5 ½ % 1917 n. l.	323 ..	323 ..
3 1/2	.. ..	89 60	Nord	1177 ..	1170 ..
Tunis 1892	323 50	323 50	Est	780 ..	770 ..
Afrique Occident.	363 ..	363 ..	Lyon	775 ..	765 ..
Ville de Paris 1865	555 50	555 50	Midi	840 ..	840 ..
— 1871	381 75	378 ..	Ouest	697 ..	691 ..
— 1892	260 ..	266 ..	Orléans	1001 ..	1000 ..
— 1898	315 ..	311 25	Saragosse	440 ..	445 ..
— 1899	287 ..	284 ..	Nord-Espagne	423 ..	426 ..
— 1910 3 %	285 50	288 ..	Rio-Tinto	1770 ..	1810 ..
— 1912	.. ..	237 75	Suez	5740 ..	5770 ..
— 1917 5 ½	506 25	505 ..	Briansk	263 ..	267 ..
Fds Russes 1867	.. ..	49 ..	Sosnowice	1040 ..	1070 ..
— 1890 3 %	43 ..	43 ..	Métro	424 ..	430 ..
— Consolidé	47 50	47 ..	MARCHÉ EN BANQUE — ACTIONS		
— 1891 3 %	39 50	39 40	Maltzoff	445 ..	455 ..
Espagne extér.	113 50	114 ..	Platine	539 ..	544 ..
Italien 3 ½	.. ..	.. ..	De Beers	661 ..	657 ..
Turc unifié	75 50	75 70	East Rand	13 ..	12 75
Chine 1908	437 ..	439 ..	Rand Mines	97 75	97 50
Argentin 1908	....	532 ..	COURS DES CHANGES		
Japon 1910	90 ..	90 ..	Londres	29 85.. à	30 15 ..
Banq. de France	5745 ..	5750 ..	Espagne	129 .. à	131 ¾
Comp. d'Escompte	890 ..	892 ..	Hollande	255 ½ à	259 ..
Crédit Lyonnais	1355 ..	1305 ..	Italie	79 .. à	81 ..
Obl. Com. 1879	440 ..	440 ..	New-York	648 ½ à	653 ..
— — 1891	303 ..	305 50	Petrograd	.... à	....
— — 1899	330 ..	329 50	Suisse	121 ½ à	123 ¼
— — 1912	201 50	200 25	Suède	165 ½ à	169 ¼
Obl. Fonc. 1879	480 ..	479 50	Norvège	.... à	....
— — 1883	384 ..	334 ..			
— — 1885	336 ..	335 ..			

METAUX A LONDRES. — La tonne de 1.016 kilos : Cuivre Chili, disponible, 82 1/4 ; livrable 3 mois, 83 1/2 ; Etain, comptant, 239 3/4 ; livrable 3 mois, 235 3/4 ; Plomb, 22 17/6 ; Argent (l'once), 54 7/8.

CHANGES. — Londres, 30 ; Suisse, 122 1/4 ; Amsterdam, 257 ; New-York, 650 1/2 ; Italie, 80 ; Barcelone, 130 3/4 ; Belgique, 96.

CANAL DE SUEZ

Assemblée du 16 juin 1919

Extrait du rapport du Conseil d'Administration

Le rapport entier est envoyé à toute personne qui le demande à la Compagnie, rue d'Astorg, 1, à Paris.

L'activité du trafic, qui avait commencé de renaître dès le début de 1918, s'est confirmée et, avant que l'année ne fût close, la victoire venait lui donner un décisif élan. Les recettes totales de 1918 présentent, par rapport à celles de 1917, une augmentation de 20.950.883 francs. Le mouvement ascensionnel se continue actuellement d'une manière assez rapide et sûre pour qu'on puisse faire confiance à l'avenir immédiat. Aussi, pour déterminer le dividende à distribuer, le Conseil a-t-il décidé de faire état de la réserve extraordinaire et d'utiliser le report à nouveau de 1917. Il peut ainsi proposer un revenu brut de 113 fr. 609 et net de 100 francs.

Le mouvement du Canal en 1918 représente un tonnage net de 9.251.601 t. de jauge ; c'est, sur 1917, une augmentation de 882.683 t. Pour les marchandises, le volume des échanges n'avait cessé de décroître depuis la guerre. L'année 1918 a marqué la fin de ce mouvement, en réalisant comparativement à 1917 un relèvement de 15.61 %, correspondant à un transport de 7.833.000 t.

En 1919, le trafic accélère ses étapes de mois en mois. Si l'on est loin encore des résultats de la dernière année normale, 1913, il n'y a pas lieu de s'étonner de cet écart ; les courants commerciaux ne peuvent se rétablir qu'au fur et à mesure des possibilités économiques des marchés du monde. Peut-être la présente année ne restaurera-t-elle pas entièrement la prospérité d'antan ; mais un avenir très prochain réalisera pleinement cette œuvre de réparation.

Le Conseil a été cruellement atteint par la mort de Sir H. Austin Lee et de MM. Donkin et Xavier Charmes. Tous trois furent des conseillers judicieux, des guides avisés.

Pour succéder à M. John Hughes, dont le décès avait été annoncé l'année dernière, il a été fait appel à son fils, M. T. Harrison Hughes, que la guerre vient de mettre au premier plan de l'armement, à Liverpool. Il est demandé de confirmer cette élection ainsi que celle d'un nouveau représentant du gouvernement britannique, Lord Downham, en remplacement de Sir William Garstin. La réélection est, d'autre part, proposée de deux administrateurs dont le mandat expire cette année, MM. Dervillé et Lépine.

L'Assemblée a approuvé, à l'unanimité, toutes les résolutions présentées par le Conseil d'administration.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Nous recommandons aux personnes qui se rendent à Fontainebleau, dans le but d'utiliser le service d'excursions par auto-cars pour la visite de la forêt, de se munir au départ de Paris des billets d'excursions nécessaires et de louer leur place à l'avance.

Ces billets sont délivrés dans la salle des Pas-Perdus de la gare de Paris-Lyon, côté départ, au guichet n° 17.

DENTISTE MÉTROPOL Spécialité de DENTIERS — 26, Bd. St-Denis. Réparations soignées en 3 heures

SARDINES FRAICHES Préservées par procédé spécial. Breveté France et étranger. (Conservation minimum 5 jours). Une caisse 100 poissons, franco toute gare contre mandat préalable de douze francs. Clientèle recherchée : hôtels, collèges, buffets des régions éloignées de la côte. **Henri BUREL, Piriac-sur-Mer** (Loire-Inférieure).

MERMEIX
JOFFRE
PREMIÈRE CRISE DU COMMANDEMENT
1 Vol. 5 francs
Librairie OLLENDORFF, 50, Chaussée-d'Antin, PARIS

RHUMATISANTS GOUTTEUX
Qui avez tout essayé sans résultat vous obtiendrez la guérison certaine par le
BAUME DES 3 DOCTEURS
Sans médication interne
IL RÉUSSIT OU TOUT A ÉCHOUÉ
Cette affirmation est justifiée par les nombreuses guérisons obtenues. Le Baume des 3 Docteurs est actuellement le **seul remède** capable de guérir en quelques jours les cas les plus tenaces et les plus anciens de **Rhumatismes aigus** ou **chroniques, Goutte, Sciatique, Lumbagos, Névralgies.** Ce produit agit seul, sans le secours d'aucun traitement accessoire et **sans médication interne.** Son action est immédiate. C'est le spécifique absolu de l'Arthritisme. On peut l'employer en toute confiance et avec une entière certitude de guérison, aucun cas ne résistant à l'action du **BAUME DES 3 DOCTEURS**
PRIX : 4 fr. toutes Phies ou 4'50 impôt compris aux Laboratoires Dumoutier, 33bis, Av. de la Défense, Puteaux (Seine).
NOTICE GRATUITE SUR DEMANDE

Officiers ministériels

Vente en l'Etude de Me **Blanchet**, notaire à Marmande (L.-et-G.), le 5 juillet 1919, à 2 heures, Domaine dit **« MÉTAIRIE DU PONT DE BAYLE »** en un seul lot. Cce **20** h. **85** a. **66** c. sis commune de Longueville, arrt Marmande (L.-et-G.). Bail à moitié fruits. M. à p. 40.000 fr. S'ad. Mes **GUYOT-SIONNEST**, **Ribadeau-Dumas**, avoués à Paris ; Moisy, not. à Paris ; **Blanchet**, not. à Marmande.

A adj. s. 1 ench. Ch. Not. Paris, le 8 juillet 1919. **HOTEL PLACE du PALAIS-BOURBON, 5.** Cce **515**m. **Lib. de loc.** M. à p. **550.000** fr. **Mon Rue du Fg St-DENIS, 48.** Cce **1.645**m. Rev. brut **69.822** f. M. à p. **1.200.000** f. **Mon Bd STRASBOURG, 35.** Cce **950**m. Rev. brut **52.768** f. M. à p. **800.000** f. **COMPIÈGNE** Pté rue Saint-Lazare, 91. Cce **8.000**m. Rev. net **12.000** f. M. à p. **400.000** f. Pté Terre et Bois contigu Forêt à Royallieu, route Nation., 32. Cce **8** h. **84** a. **67** c. **Libre.** M. à p. **80.000** f. S'ad. à Me **Mahot de La Quérantonnais**, not. à Paris.

Erratum. Vente Palais Paris, 21 juin, 3 heures. Maison à Paris **Rue PACHE, 7.** M. à pr. 100.000 fr. **Lire : Rev. br. 15.315** fr. env. au lieu de 13.185 fr. **Prêt Crédit Foncier.** S'adr. à Mes Ferté et Bourgeois, avoués à Paris.

2 Mais. à Paris. 1° **R. RIVOLI,** no **242** (1er arr). R. 111.506 f. Cce 904m. M. à p. 1.800.000 f. 2° **Bd MALESHERBES, 55** et r. de **Laborde, 26** (8e). Cce 315m. R. 43.638 f. M. à pr. 500.000 fr. **A adj.** ch. not. Paris, 8 juillet. S'ad. Mes **Villet**, avoué à Rambouillet, et **Breuillaud**, not. Paris, 323, rue St-Martin, dép. ench.

MAISON r. **Dussoubs, 18,** ang. r. **Greneta, 40.** Cce **150**m. Rev. br. 13.638 f. M. à p. **120.000** f. Adj. Ch. not., 8 juill. Me **Moisy**, not., 9, r. Grenelle.

Ventes d'immeubles et de propriétés

PASSY Immeuble de rapport moderne, rez-de-chaussée et 1er étage, formant **hôtel** particulier, prochainement disponible. **Grand jardin.** Prix : 450.000 fr. **R. Schwob,** 8, rue Drouot.

30 kil. de Paris. Proximité forêts. Joli château, 8 ch. de m., 4 cab. t., 2 s. de b., calor., facil. électricité, communs compl. Parc sup. 18 hec., jolie vue. Pr. 300.000 fr. Pour visiter et traiter, s'adresser à : **M. Malleville**, 51, boul. Malesherbes, Paris.

MARIAGES riches et pour toutes situations honorables. Mme **Hardouin, 62, rue d'Hauteville, de 2 à 5 h.** Mon de confiance f. en 1861.

PASTILLES MIRATON · Constipation · **CHATELGUYON** 3 fr.

MUSIQUE & INSTRUMENTS CATALOGUES
PASQUIER, 8, rue du Chemin-de-Fer, PARIS-St-DENIS (Seine) *CONTRE REMBOURSEMENT dans toute la France.*

2 ou 3 applications par semaine d'
ANTODOR
Eau de toilette
vous débarrasseront de façon absolument inoffensive des inconvénients de la
TRANSPIRATION
EXCESSIVE ET LOCALE
S'applique par tamponnements sur le front, la nuque, les mains, les pieds, sous les bras.
Le grand flacon : 5 francs — Trois flacons : 14 francs
Dans toutes les Parfumeries et Grands Magasins
Envoi franco contre mandat adressé à **ANTODOR Co, 65, rue de Richelieu, Paris**
Notice envoyée discrètement sur demande

AMYDERM GELÉE PARFUMÉE **SUPPRIME LE FEU DU RASOIR** Fco 2'25. Parfie HYALINE, 37, Fg Poissonnière, Paris

Crème EPILATOIRE Rosée — L'ÉPILIA — du Dr SHERLOCK
SPÉCIALE POUR ÉPIDERMES DÉLICATS
Une seule application détruit en quelq. minutes **POILS et DUVETS** du visage ou du corps. Rend la peau blanche et veloutée. **Flac. 6 fr. mand. ou timb.** *Env. discr*
S. POITEVIN, 2, Pl. du Thre-Français, PARIS

POUR ÉGLISES DÉVASTÉES
Damas — Satin — Galons — Doublure — Toile Linon — Batiste fil — Montage de chasublerie Orfèvrerie — Bronzes d'église
BOULARD, 2, carrefour de la Croix-Rouge, Paris.

ROSELILY du Docteur CHALK
Poudre de Riz LIQUIDE
Fait Disparaître Les **RIDES**
avec la même facilité que la gomme efface un trait de crayon.
Flacons à 4 fr. et 6 fr. fco. *Phie DETCHEPARE, à Biarritz.*
L. FERET, 37, Faubourg Poissonnière, Paris.
VENTE dans toutes Pharmacies, Parfumeries et Grands Magasins.

"SA FLEUR" LE NOUVEAU PARFUM DE **d'HORTYS**

TRAITEMENT SCIENTIFIQUE
DES ENTÉRITES
Des Dysenteries, des Diarrhées
Si vous êtes atteint de l'une de ces affections, vous ne devez pas négliger de vous soigner immédiatement, sans quoi vous jouez avec votre santé, peut-être même avec votre vie. Malades qui avez en vain tout essayé, sachez qu'il existe maintenant un remède souverain qui agit directement sur les microbes et rétablit les fonctions digestives. C'est l'*Amibiasine*, médication scientifique, la seule guérissant définitivement et qu'il n'est pas besoin de prendre en série. Elle a, du reste, fait ses preuves, puisque son grand succès auprès du corps médical et dans l'Armée lui a valu d'être acceptée par le Service de Santé. *Malades atteints d'Entérite, de Dysenteries ou de Diarrhées rebelles, qui désespérez, maintenant vous guérirez.*
Brochures et renseig. fco Laboratoire de l'*Amibiasine*, 27, rue de Miromesnil, Paris. Le fl., 10 fr. fco 10 fr. 50, et ttes pharmacies.

SALLES DE VENTES HERZOG
41, RUE DE CHATEAUDUN, 41
Pour vous meubler luxueusement et à bon marché.
Occasions. Vente à très bas prix, à l'amiable et sans frais, de Mobiliers et d'Objets d'art. Cette semaine, Riche Salle à manger Renaissance. Meubles anciens. Chambre à coucher et Salle à manger des 1res marqes. Bibliothèque bois de rose. Miroir Brot provent de warrants saisies, séquestres, ventes après décès, etc.
OUVERT DIMANCHES ET FÊTES

ECOLE DE CHAUFFEURS-MÉCANICIENS la plus ancienne, reconnue la meilleure, la moins chère. — Brevets dep. 15 fr. — BELSER, 144, r. Tocqueville. Wag. 93-40.

J'ACHETE CHER Vêtements hom. et dames, Fourrures, Uniform. mil. Vais domicile. NEUMEISTER, 12, r. Gombeust.

Dans un magasin pimpant, bien éclairé — 45, Av Gle Armée Paris
L'Exposition du nouveau châssis
DELAGE
6 cylindres
permet à la Mon **BONDIS** Cie, de montrer à de nombreux amateurs les progrès de géant de l'Industrie Française Automobile

FLORÉINE
CRÈME DE BEAUTÉ
REND LA PEAU DOUCE FRAICHE PARFUMÉE

MOBILIERS ELEGANTS
Styles anglais Louis XVI, Directoire, etc.
OCCASIONS
INTROUVABLES AILLEURS
BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL
44, Rue d'Amsterdam, 44 (fond cour)

L'ALCOOL de MENTHE DE **RICQLÈS** est un produit hygiénique indispensable

LE "REGYL" guérit maladies d' **ESTOMAC** anciennes. Laboratoires PIÉVET, 58, rue Réaumur. *La boîte 6 fr. 50 c. mandat*

La Magnéto Française *5 ter rue Chalgrin, Paris* — **STANDARD** — livre ses nouveaux Modèles Blindés

CHAMBRES & APPARTEMENTS MEUBLÉS au mois, avec ou sans pension **HOTEL D'ORLÉANS** Saxe 20-29 50, r. Jacob

Après le travail embellissez vos cheveux par un Shampoing qui ne prend que deux minutes et ne coûte que 10 ou 15 centimes.
Vous qui travaillez dans un atelier ou une usine ne permettez plus la poussière et la transpiration de vous enlaidir le soir faute de temps pour laver les cheveux. Le SHAMPOO SEC SEKERA a été combiné pour nettoyer la chevelure dans deux minutes et cela pour une somme tout à fait modeste.
Lorsque vous faites votre toilette la journée terminée munissez vous d'une boîte de SHAMPOO SEC SEKERA, saupoudrez les cheveux de ce produit surtout à la racine et un peu plus tard brossez pendant deux minutes, et cela aura fait disparaître toute trace de poussière, pellicules, gras et humidité, les cheveux seront propres, flous, brillants et bouffants et faciles à coiffer. Le résultat est certain, vous aurez par ce simple procédé vos cheveux dans leur plus grande beauté.
Le secret du SEKERA est qu'une partie absorbe les impuretés et que l'autre formée de cristaux de formes différentes coulant comme du sable entraîne ainsi les corps nuisibles à la beauté des cheveux.
Le SHAMPOO SEC SEKERA ne change en rien la nuance même si elle est artificielle, n'abîme pas les ondulations et évite tous les désagréments des Shampoings humides tels que : rhumes, maux de gorge, rhumatismes etc...
Le SHAMPOO SEC SEKERA est vendu 30 centimes le sachet pour deux à quatre Shampoings ou 2 fr. 80 (impôt compris) la boîte pour vingt à quarante dans tous les Grands Magasins, Parfumeries, Pharmacies, et chez SCOTT 38, Rue du Mont-Thabor, PARIS, franco contre mandat ou timbres.
Bien exiger la marque SEKERA qui seule vous donnera toute satisfaction.

POLICE PRIVÉE. Vesco, ex-chef de la Sûreté 14, rue de Châteaudun. Rens., mises, enq., surv., rech., constats, divorces.

PHOSPHANOL
Le Roi des Reconstituants, le plus puissant Antineurasthénique. Le spécifique rationnel de la Tuberculose, Anémie, Maladies Nerveuses, Paludisme, Diabète Cachexies, Artério-sclérose, Troubles de Croissance Faiblesse générale. Remède héroïque des Affections de l'Estomac et de l'Impuissance. Recommandé pendant la Grossesse et la Lactation. — Prix du fl. 5.50 fco 6.10 — La cure de 4 fl. fco 22 fr. — Pour les Diabétiques et les personnes qui ne peuvent pas supporter les liqueurs nous conseillons le PHOSPHANOL en cachets. La boîte de 50 cachets 5.50, fco 6.10. La cure de 4 boîtes, fco 22 fr. Dépôt Phosphanol 45 r. Turenne et toutes phies, Paris

SAVON le PLIANT 50 k. net 137 fr. 50 ; 100 k. 270 fr. Postal d'essai 10 k. brut 28 fr. v. gare c. remb. Savonnerie Provençale, Marseille-St-Just.

VIEILLIR, c'est Blanchir.
Vous ne vieillirez jamais si, pour votre chevelure, vous employez **La PÉTROLÉINE du Dr Jammes,** *qui arrête la chute des cheveux, fortifie leur croissance et les empêche de blanchir. Les personnes qui l'emploient ont toujours une chevelure souple soyeuse, brillante et sans pellicules.*
PRIX : 6 fr. dans les pharmacies. (Impôt compris)
Env. fco p. poste, 7 fr. J. BERTHIER, Grenoble

FATIGUÉES par maladies, chagrins, surmenage, prenez du PHOSPHO-SÉRUM QUÉMERAIS
Supprime fatigue, anémie, neurasthénie. Vitalise le sang, en REGULARISE le cours. Hyperleucocytaire, empêche Tumeur, Cancer, Fibrome, Accidents du retour d'âge. — Ttes Phies. Cure de 25 jours, 5 fr. 80 contre mandat. Cure intégrale de 100 jours, 22 francs franco.
Laboratoire Quémerais, près Ecole Médecine, Rennes

EXCELSIOR

étant lu par tous et partout

ses Petites Annonces économiques du mercredi

qui vont, chaque semaine, chercher par toute la France ce que vous désirez

sont certainement le plus rapide et le plus sûr agent de liaison entre L'OFFRE et LA DEMANDE

Les PETITES ANNONCES D'" EXCELSIOR ", les meilleur marché de tous les grands journaux, sont reçues à PARIS, 11, boulev. des Italiens (entrée particulière près l'Opéra-Comique). Mais, pour vous éviter tout dérangement, il vous suffit d'y adresser par poste, sur la formule ci-dessous, votre texte accompagné de son montant en un mandat, bon de poste ou timbres ; les ordres doivent nous parvenir le lundi au plus tard.

TARIF

Rubriques	Prix
Demandes d'Emploi. Gens de Maison.	2 francs la ligne
Offres d'Emploi, Leçons, Locations, Pensions de Famille, Fleurs et Plantes, Chevaux, Voitures et Harnais.	3 francs la ligne
Alimentation, Occasions, Fonds de Commerce, Cabinets d'Affaires, Locations meublées.	4 francs la ligne
Chiens, Cours et Institutions, Capitaux, Hygiène, Vente et Achat de Propriétés, Mobiliers, Automobiles, Divers, et toutes autres rubriques non spécifiées.	5 francs la ligne

AVIS

En aucun cas, EXCELSIOR n'accepte de recevoir ni de transmettre la correspondance des « Petites Annonces ». Jusqu'à la paix, la poste refuse les adresses sous chiffres ou initiales en poste restante.

La ligne se compose de 36 lettres ou signes de ponctuation. Tout mot abrégé se termine obligatoirement par un point.

L'usage de la grande presse parisienne n'est pas de justifier les insertions parues en Petites Annonces. Pour recevoir le Numéro justificatif, ajouter 0 fr. 20 à la commande.

ORDRE D'INSERTION
à découper et adresser
au Service des Petites Annonces d' « Excelsior » 11, boulevard des Italiens, PARIS

à la rubrique ....
Pour paraître les mercredis ....
Texte : ....
Nom ....
Adresse ....

EXCELSIOR
RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 20, rue d'Enghien, Paris
Téléph. Gut. : 02-73 — 02-75 — 15-00
PUBLICITÉ, 11, bd Italiens. Tél. Gut. 12-45. Cent. 80-88

TARIF DES ABONNEMENTS :
France.... 3 mois, 14 fr. ; 6 mois, 26 fr. ; 1 an, 50 fr.
Etranger. 3 mois, 23 fr. ; 6 mois, 42 fr. ; 1 an, 80 fr.

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT.

Paris. VERDIER, imprimeur, 18, rue d'Enghien.

POGNON LA BOUGIE IDÉALE
H. TRENTELIVRES & Cie FABRICANTS
35, RUE BRUNEL — PARIS

Ayuntamiento de Madrid